

LA BONNE PAROLE

ABONNEMENT (payable en Janvier)
Canada et Etats-Unis, 50 cts
Etranger, - - - 80 cts

**ORGANE DE LA FEDERATION NATIONALE
SAINT-JEAN-BAPTISTE.**

Vol. IV.

FEVRIER 1917.

No 12.

ABONNEMENT ET REDACTION :
Chambre 3, Monument National
Boul. Saint-Laurent, Montréal. Tél. Main 7122.
Heures de Bureau de 9 h. a.m., à 1 h. p.m.

SOCIÉTÉS FÉDÉRÉES

REVUE MENSUELLE

SOMMAIRE

**Les dames patronnesses des
oeuvres suivantes :**
Inst. des Sourdes-Muettes
Crèche de la Miséricorde
Nazareth
Hôpital Notre-Dame
Hospice Saint-Vincent-de-
Hôpital Ste-Justine [Paul
Hôpital Saint-Joseph
La Providence et
Les Incurables

Fédération paroissiale de :
L'Enfant Jésus
T. S. Nom de Jésus.
[Maisonnette
Saint-Henri
Saint-Jean-Baptiste
Saint-Vincent-de-Paul
La Nativité d'Hochelega
Saint-Arsène
Immaculée Conception
Saint-Anselme

Sainte-Catherine
Ste-Philomène de Rose-
Sainte-Hélène [mont
Sacré-Cœur
Saint-Eusèbe
N.-D. du Perpétuel Se-
cours, Ville Émard
Cercle des demoiselles de
Saint-Pierre
Le Foyer
Les Ecoles ménagères
Cercle d'études N.-Dame
Association des Institutri-
ces catholiques
Association des employées
de manufacture
Association des employées
de magasin
Association des employées
de bureau
Association des femmes
d'affaires
L'Assistance maternelle



Entre nous *Marie Gérin-Lajoie.*
Chronique des œuvres —
Qui l'emporte *V.-M. B.*
Confidences *Joëla Rohu.*
Journée d'études —
Œuvres dans les cercles *Alice Lesage.*
Rapports :
du Cercle Marguerite Bourgeoys, *Mme Codère.*
du Cercle du St-Enfant-Jésus, *A.-M. Dumont.*
Croire *Paulina.*
Prière *Léon Le Tourouvrain.*
Marie Rollet *Marie-Claire Daveluy.*
Notre Courrier.
A lire.

— ENTRE NOUS —

La Fédération comptera bientôt dix années d'existence : elle fut fondée en mai 1907. Voilà pourquoi il semble particulièrement opportun en cet anniversaire de nous recueillir un moment afin de considérer le chemin parcouru durant la première décennie de notre existence, de nous raffermir dans l'esprit de notre fondation et de mettre dans une lumière plus vive le but vers lequel nous nous acheminons, l'idéal que nous poursuivons.

Nous tiendrons donc du 5 au 11 mars prochain une série de séances d'étude que l'on est convenu d'appeler un congrès. Messieurs du Séminaire et messieurs de la société Saint-Jean-Baptiste veulent bien mettre à notre disposition pour cette circonstance solennelle, les uns la belle salle de la bibliothèque Saint-Sulpice, les autres celle du Monument National.

L'inauguration du congrès se fera par Sa Grandeur Mgr Bruchési. Sa présence en cette occasion nous rappellera la bienveillance paternelle avec laquelle il bénissait notre œuvre naissante il y a dix ans.

Si le congrès doit être envisagé comme un retour sur soi, un examen de conscience qui nous permet d'apprécier à leur juste valeur les œuvres accomplies, il est en même temps un enseignement et une orientation.

Aussi nous sommes-nous efforcées dans la confection de notre programme d'y inscrire des questions d'un intérêt immédiatement pratique, et de solliciter, pour les traiter, des personnes éminentes et spécialisées pour ainsi dire dans les sujets qu'elles aborderont. Nous savons d'avance que nos femmes d'œuvre répondront à notre attente et se feront un devoir d'assister à ces conférences particulièrement instructives. Car ne nous le dissimulons pas, pour faire le bien autour de soi, il ne suffit pas d'un acte de bonne volonté, la tâche est plus complexe que cela, et, quand on veut servir le prochain sincèrement, il faut lui donner, non seulement son cœur, mais encore toute son intelligence. Qu'il s'agisse d'œuvres de charité, d'œuvres d'éducation ou d'action sociale proprement dite, partout la femme pour donner pleine efficacité au geste généreux qu'elle opère, doit agir à bon escient et ne rien laisser de la réussite aux incertitudes du hasard, toujours il faut mesurer la portée des actes que l'on pose.

Voilà pourquoi les femmes ont besoin de s'initier aux données de la sociologie et de posséder l'art de la charité. Qu'elles soient comme le médecin qui recourt à la science pour guérir : un acte éclairé fait plus pour le relèvement de nos infortunes que mille efforts accomplis à l'aveugle. Le congrès vise précisément à donner ces connaissances indispensables. Il aide à acquérir des vues d'ensemble qui permettent la sûreté de l'action et la justesse de l'exécution.

La Fédération qui poursuit le développement personnel de la femme répond donc admirablement à l'esprit de sa fondation en tenant de temps en temps ces semaines sociales si propres à favoriser la compétence individuelle.

Le congrès enrichit l'esprit par les perspectives étendues qu'il ouvre sur les problèmes sociaux : il produit ces envolées de la pensée qui permettent de dominer les situations les plus diverses et aident à localiser les faits.

Si le congrès éclaire l'intelligence, hâtons-nous d'ajouter qu'il réchauffe aussi le cœur, et fait circuler la sympathie et l'union entre femmes d'une même race et d'aspirations communes. Il favorise la rencontre de personnes qui n'attendaient que l'occasion de se voir pour se tendre la main, il fortifie le courage, entraîne la volonté. Aussi faciliterons-nous par tous les moyens possibles l'échange de vues entre les congressistes. Nous espérons que nos séances auront un caractère familial, que chacune d'entre nous y viendra comme à une réunion intime où elle rencontrera les sœurs de sa pensée.

Cette union si salutaire entre les Canadiennes Françaises, nous voulons la cimenter par des agapes fraternelles ; nous aurons donc au milieu du congrès, le jeudi 8 mars, un déjeuner qui viendra faire diversion au caractère grave de nos séances et jeter la note aimable au milieu de nos réunions. Ce déjeuner qui aura lieu à l'Hôtel Windsor, sous les auspices de "La Bonne Parole", sera présidé par la présidente du comité de la presse, madame Huguenin, femme de lettre bien connue et jouissant d'une grande sympathie sous le pseudonyme de Madeleine.

Si l'assistance à nos réunions promet à celles qui les suivront des heures aussi instructives qu'attrayantes, n'oublions pas cependant que l'assiduité exigera quelques sa-

crifices et qu'il faudra même un peu de prévoyance pour se ménager chaque jour quelques heures de liberté, afin de suivre le congrès. Sachant jusqu'à quel point la vie de nos femmes est remplie et combien laborieuses sont leurs journées, nous avons cru sage de n'avoir qu'une séance par jour, quitte à prolonger celles-ci la semaine durant. Si vous le voulez mesdames, nous donnerons au congrès sa vraie signification, nous ne l'envisagerons pas comme un délassement ou une culture superflue, mais nous le considérerons comme un aliment substantiel destiné à augmenter notre puissance d'action et à intensifier la vie nationale.. A cette heure si grave de notre histoire où nos destinées sont si intimement liées à l'économie de nos forces et au rendement maxima de nos énergies, souvenons-nous que la femme a un rôle supérieur à jouer dans l'avenir de notre race, car elle est au centre du foyer, le cœur même de la nation. L'intuition ne suffit pas à lui faire exécuter sa mission dans toute son ampleur, mais pour remplir intégralement sa vocation, elle doit, par un labeur constant faire fructifier en elle les talents que Dieu lui a confiés et les faire produire au centuple. Voilà la leçon qui se dégagera de notre congrès. Nous aurons mieux compris notre devoir et nous nous sentirons moins impuissantes à l'accomplir.

Marie Gérin-Lajoie.

SÉANCES D'ÉTUDES

tenues sous les auspices de la

Fédération Nationale St-Jean-Baptiste

du 5 au 11 mars 1917.

PROGRAMME.

LUNDI, 5 MARS, 2 HEURES 30 P.M.,

Séance d'ouverture présidée par Monseigneur Bruchési à la bibliothèque Saint-Sulpice, rue Saint-Denis.

- 1.—Discours d'ouverture : La Fédération, son passé et son avenir, *Mme Gérin-Lajoie, pres. gén.*
- 2.—Rapport—Comité de la Croix-Rouge, *Mme Huguenin, pres. du comité.*
- 3.—Rapport—Com. de l'Assistance par le Travail, *Mme Is. Tarte, sec. du comité.*
- 4.—Rapport—Com. de lutte contre la mortalité infantile, *Mlle Bélanger, sec. du comité.*
- 5.—Rapport des Fédérations paroissiales, *Les présidentes locales.*
- 6.—Rapport—Kiosque des berceaux, *Mme Bruneau, pres. du comité.*
- 7.—Rapport—Ligue des petites mères, *Mlle J. Baril, pres. du comité.*
- 8.—La part des autorités publiques et les devoirs de l'initiative privée dans la lutte contre la mortalité infantile : — Statistiques, *Dr Boucher, Dir. du département municipal d'hygiène.*
- 9.—Le Fédération Paroissiale centre d'action sociale, *Mlle LeMoine, B.A., sec.-arch. de la Féd.*
- 10.—L'organisation nationale des femmes à l'étranger :—Ligue internationale—Son objet et ses avantages... *Mlle Des Isles.*
- 11.—Allocution de Monseigneur.

MARDI, 6 MARS, à 2 HEURES 30 P.M.

Séance présidée par M. l'abbé Gauthier, curé de Saint-Jacques à la bibliothèque Saint-Sulpice, rue Saint-Denis.

- 1.—Dans quelle mesure les autorités publiques doivent-elles soutenir les institutions de charité—Organisation de la charité à l'étranger et dans les diverses provinces du Canada, *M. l'abbé Perrier, curé de l'Enfant-Jésus.*
- 2.—Ecart qui existe entre les subsides octroyés aux œuvres de bienfaisance par les autorités publiques et les dépenses de ces institutions—Rapports—Exposé de la question par les œuvres elles-mêmes.
- 3.—Intérêt qu'il y aurait à établir des relations plus étroites entre le département municipal d'assistance publique et les œuvres fédérées, *M. Chevalier, Dir. de l'assistance municipale.*
- 4.—Création d'un comité permanent des œuvres de charité en vue de la discussion des intérêts communs... *Mme Gérin-Lajoie.*
- 5.—La formation des femmes d'œuvres — Les cours universitaires, les cercles d'étude, les conférences... *Mlle Charette, B.A.*
- 6.—Mission sociale de la femme par l'exercice de la charité, *Abbé Fauteux, curé de la paroisse Ste-Claire.*
- 7.—Allocution de monsieur le curé Henri Gauthier.

MERCREDI, 7 MARS, à 3 HEURES P. M.

Séance fermée au secrétariat de la Fédération, ch. 3, du Monument National. Tous les membres sont admis.

Etude de la constitution — Elections.

JEUDI, 8 MARS, à 1 HEURE P.M.

Déjeuner de "La Bonne Parole" sous la présidence de Madame Huguenin, à l'Hôtel Windsor.

- 1.—La presse auxiliaire du patriotisme des femmes, *Mme Huguenin, prés. de la rédaction de "La Bonne Parole."*
- 2.—Notre journal :—Son histoire — Son objet—Son avenir, *Mlle M.-J. Gérin-Lajoie, B.A., secrétaire de "La Bonne Parole."*
- 3.—Exposé de la situation financière du journal : Difficulté de la collection—de l'obtention d'annonces—nécessité d'augmenter la circulation de "La Bonne Parole"—Le système de dizainières, *Mlle S. Renaud, prés. de l'administration de "La Bonne Parole."*
- 4.—Discussion ouverte par les abonnés sur le mérite du journal, les moyens de le perfectionner et d'améliorer la situation financière.

SAMEDI, 10 MARS, à 2 HEURES 30,

Séance présidée par Mgr Roy, à la bibliothèque Saint-Sulpice.

- 1.—Rapports des œuvres d'éducation.
- 2.—L'enseignement primaire : Ce qu'il a été — Ce qu'il est — Ce qu'il peut être, *Mlle Lalime, prés. de l'Ass. des Institutrices.*
- 3.—L'enseignement ménager à l'école primaire, *Mlle A. Gérin-Lajoie, professeur d'enseignement ménager à l'Académie Marchand.*

- 4.—La formation d'institutrices d'enseignement ménager, *Mlle Anctil, Directrice des Ecoles ménagères provinciales.*
- 5.—L'enseignement supérieur et la formation des élites, *Mère Ste-Anne, Directrice de l'Ecole Supérieure pour les filles.*
- 6.—La formation sociale à l'école normale, *Mlle Fernet, B.A., professeur.*
- 7.—Allocution de Mgr Roy.

DIMANCHE.

Matin : 9 h. 15 a. m., Messe à Notre-Dame de Lourdes—
Sermon par le Rév. Père Valentin-M. Breton.

Soir : 8 h. p. m.,

clôture solennelle du congrès sous la présidence de
Mgr Gauthier, au Monument National.

- 1.—Rapports des œuvres économiques.
- 2.—Caractère des associations professionnelles au double point de vue national et professionnel, *Mlle M.-C. Daveluy, prés. du comité des œuvres économiques de la Fédération.*
- 3.—Importance des cercles d'études pour la formation des conseils dans les œuvres sociales, *Mlle Robert, vice-prés. de l'association professionnelle des Employées de manufacture.*
- 4.—Législation établie pour la protection des femmes qui travaillent et réformes désirables ; la journée de 8 heures et le salaire minimum, *M. Arthur St-Pierre, publiciste et chef du secrétariat de la Société St-J.-B.*
- 5.—Ce que comporte l'enseignement technique pour les femmes ; ce qui se fait à l'étranger, ce qui se fait au pays, *M. Marcheras, Dir. de l'Enseignement Technique*
- 6.—Les diverses associations sont invitées à émettre leur opinion sur ce sujet : est-il opportun de salarier quelques officières dans les associations professionnelles.
- 7.—Résumé des résolutions, par la présidente générale.
- 8.—Allocution de Mgr Gauthier.

AVIS. — Toutes les séances du congrès sont ouvertes au public sauf celle de mercredi qui est réservée à nos membres.

Seuls les membres de la Fédération et les abonnées de "La Bonne Parole" seront admis à la messe qui sera dite en la chapelle de Notre-Dame de Lourdes, le dimanche 11 mars. L'exiguïté du local rend cette mesure obligatoire.

Sont membres de la Fédération, toutes les personnes faisant partie des comités et des sociétés fédérées.

Le public est invité au déjeuner de "La Bonne Parole" qui aura lieu à l'Hôtel Windsor, le jeudi 8 mars, à 1 h. p.m. Le billet qui est de \$1.25 est actuellement en vente au secrétariat de la Fédération, chambre 3 du monument national. Heures de bureau, 9 h a.m., à 1 h. p.m. Téléphone M. 7122.

Le banquet demandant des préparatifs exceptionnels, on prie les personnes qui veulent y assister de retenir leur place dès à présent.

Chronique des Oeuvres

Nous sommes heureuses de mettre sous les yeux du public la requête suivante, présentée ces jours-ci au Conseil de l'Instruction Publique, par l'Association des Femmes d'Affaire, afin de faire inscrire le droit usuel comme matière obligatoire au programme de l'enseignement pour les écoles normales.

La demande des femmes d'affaire est extrêmement modérée et semble destinée à recevoir une approbation générale. Espérons que les réformes qu'elle sollicite des membres du Conseil de l'Instruction Publique seront accueillies favorablement par ce corps éminent de nos éducateurs.

La requête comme nous pouvons le constater, est accompagnée de l'appui de signatures qui font autorité en matière d'éducation.

Montréal, Janvier — 1917.

A Monsieur le Surintendant et Messieurs les membres du Conseil de l'Instruction Publique.

Messieurs,

L'Association des Femmes d'Affaires de Montréal sollicite respectueusement la permission d'exposer aux membres du Conseil de l'Instruction Publique ses vues sur la nécessité de modifier le programme officiel de l'enseignement, en y ajoutant, sous le nom de "Droit Usuel", des notions légales qui sont devenues indispensables dans la vie et dont l'absence se fait cruellement sentir chez les femmes, soit dans la conduite de leurs affaires personnelles, soit qu'elles aient charge de famille ou qu'elles soient engagées dans le commerce ou l'industrie.

Afin de combler dans la mesure du possible la lacune qui se fait sentir à cet endroit dans l'éducation des filles, notre association a obtenu des autorités de Laval, à Montréal, la fondation d'une chaire de droit pour les femmes ; cet enseignement post-scolaire a un véritable succès et est très suivi, depuis trois ans qu'il existe, 300 femmes ont fréquenté ces cours. La persévérance avec laquelle certaines d'entre elles ont fait les devoirs, atteste l'intérêt qu'elles y ont trouvé et les bienfaits qu'elles en attendent.

D'ailleurs les mesures prises par l'Association professionnelle des Femmes d'Affaires, pour compléter l'éducation pratique de leurs membres, n'est que la continuation d'une longue série d'efforts tentés par l'initiative privée, depuis bientôt 15 ans, pour faire pénétrer dans l'éducation des filles quelques connaissances légales ; et le Conseil de l'Instruction Publique fut le premier à déterminer ces réformes en inscrivant en mai 1903, le droit usuel au programme de l'enseignement officiel, au moins comme matière facultative, dans les 7ème et 8ème année du cours académique. Se prévalant de cette innovation, la commission scolaire de Montréal, en octobre 1903, en autorisait l'étude dans ses écoles et dès lors, les principales académies de la ville ; académie Labelle dans le temps, académie Marchand en donnèrent l'enseignement. L'étude du droit usuel se fit simultanément dans la plupart des grandes institutions tant de filles que de garçons : Sœurs de la Congrégation Notre-Dame, Sœurs des Saints Noms de Jésus et Marie, Sœurs du Bon Pasteur, Institution du Mont Saint-Louis, Collège Sainte-Marie (Jésuite), etc.

L'idée se répandit avec une telle rapidité qu'on put organiser avec succès en 1905 un cours public pour la for-

mation des maîtresses et des élèves de nos diverses écoles et maisons d'éducation. Les professeurs en furent l'Hon. Juge Mathieu, doyen de la faculté de droit, à Laval, et Sir Alexandre Lacoste. Ces leçons eurent lieu à l'Ecole Bourgeois; l'inauguration en fut faite solennellement par Sa Grandeur Mgr Bruchési et l'auditoire se composait d'une affluence considérable de personnes venues de tous côtés.

Dépassant enfin les limites de la ville de Montréal, l'enseignement du droit usuel se donna même en des endroits très reculés de la province, notamment à la Rivière-du-Loup chez les sœurs du Bon Pasteur et à l'école normale de Chicoutimi, où le principal dirigea lui-même cet enseignement en 1913, et le considérait comme tellement important, qu'il attira l'attention du Surintendant sur cette question dans son rapport officiel.

Ces faits, Messieurs, n'attestent-ils pas jusqu'à quel point le public requiert cet enseignement et l'initiative privée n'a-t-elle pas fait preuve d'un zèle qui mérite d'attirer l'attention des autorités publiques et le moment n'est-il pas opportun pour celles-ci d'accentuer ce beau mouvement d'éducation et d'en déterminer le succès définitif en rendant le droit usuel obligatoire au moins pour les écoles normales.

Ce serait le moyen de préparer l'avenir et de donner au pays des instituteurs et des institutrices à la hauteur des exigences de notre époque.

Les Etats-Unis, la France pour ne mentionner que les principaux pays, nous donnent l'exemple dans cette voie. Les programmes de l'enseignement comportent toujours cette matière. Ces tendances qui peuvent paraître nouvelles à quelques esprits se rattachent cependant aux meilleures traditions des éducateurs et, Fénélon, dans son traité de l'éducation des filles, recommande que l'on donne aux femmes des connaissances de droit qui leur permettront de diriger sagement leurs affaires et seront précieuses pour les intérêts de la famille.

Voilà pourquoi, Monsieur le Surintendant et Messieurs les membres du Conseil de l'Instruction Publique, nous formulons respectueusement et avec confiance la requête suivante :

"Que le droit usuel devienne obligatoire au programme de l'Instruction publique pour les écoles normales."

Veuillez croire, Messieurs, à l'expression de notre profonde estime.

Florine Phaneuf,

Présidente de l'association professionnelle des femmes d'affaire.

Cette requête a été appuyée par les signatures suivantes :

Nous, les soussignés sommes heureux d'appuyer la requête ci-jointe, présentée au Conseil de l'Instruction Publique, par l'Association Professionnelle des Femmes d'Affaires de Montréal.

Macheras, Principal de l'enseignement technique.

Victor Morin, Président Général de la Société St-J.-B.

M. H. Laureys, Principal de l'Ecole des Hautes Etudes.

Edouard Montpetit, Antonio Perreault, A. Lacoste, Guy

Vanier de l'université Laval.

Jeanne Anctil, dir. des écoles ménagères provinciales.

A. Lalime, prés. de l'Association des Institutrices.

A. Bibaud, directrice de l'académie Marchand.

Marie Gérin-Lajoie, prés. générale de la F. N. St-J.B.

Marie-Claire Daveluy, prés. de l'Association Profession-

nelle des Employées de Bureaux.

Yvonne Paquin, prés. de l'Association Professionnelle des Employées de Magasins.

Maria Auclair, prés. de l'Association Professionnelle des Employées de Manufacture.

Cercle d'Etudes Notre-Dame.

A la séance du 22 janvier dernier, les élections ont eu lieu avec les résultats suivants :

Mlle Georgette LeMoine, présidente.

Mlle M. J. Gérin-Lajoie, vice-présidente.

Mlle Léonie Bélanger, sec.-trésorière.

Mlle Jeanne Baril, sec.-correspondante.

Les réunions du cercle se tiennent chaque lundi à quatre heures au secrétariat de la F. N. St-J.-B.

Mlle LeMoine a accepté de préparer pendant cette seconde moitié de l'année académique, les lectures servant à l'étude des questions économiques, faites en commun par tous les membres.

L'utilité de la coordination de nos connaissances sociales par une étude sérieuse, apparaît de plus en plus, à la suite des événements actuels qui font surgir tant de problèmes nouveaux dans toutes les classes de la société.

De quinze jours en quinze jours, une causerie est donnée sur un sujet libre, littéraire ou autre.

Les jeunes filles sont aussi invitées à soumettre aux membres du cercle les travaux littéraires qu'elles sont appelées à faire pour les œuvres.

Chacune peut ainsi bénéficier des remarques qu'on lui adresse amicalement et de l'encouragement si nécessaire à la bonne volonté.

Fédération Paroissiale de Notre-Dame du Perpétuel Secours. — Ville-Emard.

Les dames de la Fédération Paroissiale ont eu une brillante assemblée au cours du mois dernier, à laquelle assistaient près de 500 personnes. M. l'abbé Perrier y fit une remarquable conférence sur l'action sociale, et Mme Audet, présidente, donna le compte-rendu des travaux de l'œuvre. Un ouvroir, une section ouvrière et la goutte de lait fonctionnent dans cette paroisse.

Des cours du soir se sont ouverts récemment sous les auspices de l'Association Professionnelle des Employées de Manufacture. Ils consistent en leçons de français données, les mardi soir, par Mlle L. Marcoux, en un cours de couture, le vendredi, par Mme U. Gouin. Félicitons les dames de Ville Emard de leur belle initiative.

Hôpital des Incurables.

Rapport de juillet 1915 à juillet 1916.

Malades reçus (de 18 nationalités différentes) ..	290
Malades à l'hôpital, le 1er juillet 1916 ..	315
Nombre de tuberculeux reçus durant l'année ..	139
Nombre de cancéreux reçus durant l'année ..	31
Nombre de pansements faits durant l'année ..	22,625
Nombre de vieilles dans l'hôpital durant l'année.	2,050
Malades payants ..	162
Malades hospitalisés gratuitement ..	153
Malades placés par le Conseil municipal de Montréal	102
Nombre de jours pendant lesquels les malades ont été hospitalisés ..	114,975
Nombre de jours pendant lesquels les malades ont été hospitalisés gratuitement ..	55,845
Les recettes durant l'année ..	\$ 82,976.83
Les dépenses durant l'année ..	79,954.36
La dette de l'hôpital est de ..	155,100.00

Qui l'emporte

de la formation ou de l'action.

Voici donc, que graduée et libérée pour toujours du régime scolaire, — mais non pas de l'étude, je l'espère? — vous aller vous adonner aux œuvres; ou plutôt selon l'expression courante, vous allez faire de l'action.

Et déjà vous vous êtes affiliée à un "Cercle d'études". Je vous dis sincèrement: "Tant mieux!" D'ailleurs je vous y avais poussée, je m'étais même offert à vous aider dans vos recherches d'une solution à la question sociale. Je badinais, mais vous m'avez pris au mot. Et le courrier de ce matin m'apporte une lettre de votre écriture claire, vive, décidée. Vous m'y posez cette grosse question que j'aime vous voir élucider aux débuts de votre vie sociale: à qui faut-il donner la priorité, à la formation personnelle ou à l'action?

Cette formule résume exactement, je crois, la discussion que vous me relatez et qui a laissé les opinions en suspens à la dernière séance de votre Cercle d'études. Je suis heureusement de loisir et vous réponds sans tarder.

I.

La diversité des sentiments émis, la complexité des solutions proposées, vous démontrent la gravité de la question. J'oserai dire qu'elle est fondamentale et que la valeur de notre action et de nos œuvres dépendra de la manière dont nous l'aurons résolue. On peut la résoudre en effet de trois manières.

La première dit par façon d'axiôme: *Tant vaut l'ouvrier, tant vaut l'œuvre*. Par conséquent, la formation personnelle prime absolument toute autre nécessité. On ne saurait donner trop de soins ni trop de temps à cette formation qui en exige beaucoup, devant être intégrale et s'appliquer sans doute à l'intelligence, à la volonté, au caractère, mais aussi et bien plus nécessairement aux facultés surnaturelles, maîtrise de soi, esprit de prière, union à Dieu: d'un mot à la vie intérieure, qui est la raison même d'être de notre vie extérieure. Tant que cette vie intérieure n'est pas affermie, l'action extérieure est un danger. Notre sanctification personnelle — car en somme cette formation qu'on exige, c'est cela — est le premier, le plus impérieux de nos devoirs, l'objet primaire de notre action; la seule œuvre dont en définitive la justice divine nous tient responsables. On cite Dom Chautard, "L'âme de tout l'apostolat," III^{ème} partie, *per totum*, et aussi V^{ème} partie, principes 3^o et 5^o.

La seconde objecte: Parfaitement! J'admets l'utilité de la vie intérieure, car la piété est utile à tout. Et cependant il ne faut rien exagérer: votre théorie ne tient pas compte de deux réalités non négligeables. Or, on l'a dit: La réalité est la pierre de touche des trésors.

Si d'abord j'attends pour agir que je sois préparé jusqu'au point que vous dites, jamais je ne remuerai un doigt parce que jamais je ne me croirai assez prêt. C'est un fait que plus on pousse loin sa culture, — intellectuelle, morale, surnaturelle — plus on la reconnaît incomplète. Les vrais savants avouent leur ignorance; les saints proclament leur inconcevable médiocrité et leur néant.

D'autre part, le prochain n'attend pas pour souffrir que je sois prêt à le soulager. Sa misère matérielle ou morale est un fait, et qui possède, comme dirait un légiste.

Votre théorie est belle; mais puisqu'elle néglige les faits, elle doit être fautive par quelque endroit.

Ma conclusion est qu'il faut agir. Vous alléguiez Dom Chautard. C'est une autorité; j'alléguerai l'Evangile: Notre-Seigneur nous cite avec éloge un certain Samaritain, qui vit un homme à demi-mort, abandonné au revers d'un chemin; et qui sans savoir ni se demander peut-être par quel mobile il était animé, mouvement de la grâce, instinct de la nature, complaisance en soi, prit soin de lui et le sauva.

Encore une fois, j'admire vos principes; mais j'aime mieux ressembler au bon Samaritain qu'au lévite qui jugea sans doute sa formation personnelle insuffisante, ou qu'au prêtre qui ne sentit point l'attrait requis, et tous deux différèrent d'agir. Et s'il se glisse des imperfections ou même des fautes dans mon œuvre, j'espère que Dieu me les pardonnera en faveur de mes bons services.

II.

Ces deux opinions sont également soutenables. La première semble plus logique en théorie. L'exemple allégué par la seconde lui donne en pratique un poids qui paraît irrésistible. Et comme il arrive, chacune abonde dans son sens, estimant négligeable la part de vrai que détient l'adversaire — si tant est que l'une accorde à l'autre une part de vrai! Mais essayer d'unir ces parcelles de vérité dans une conciliante solution, est-ce même possible?

Pourtant le simple bon sens aussi bien que l'esprit chrétien nous avertissent qu'il ne peut pas exister d'irréductible antinomie entre deux devoirs l'un et l'autre imposés par Dieu: le devoir *personnel* de ma formation et le devoir *social* d'assistance du prochain ne peuvent pas entrer en conflit: ils doivent se compléter et se fortifier l'un par l'autre.

De fait un seul et même sophisme se cache sous ces deux théories. Et il suffit de l'évincer pour les concilier: elles considèrent toutes deux l'action comme fatale à la formation et comme incompatible avec le développement intégral de la personnalité.

De là — et de ce que "charité bien ordonnée commence par soi-même" — la première conclut qu'on ne doit agir que lorsqu'on sera suffisamment immunisé contre l'influence délétère de l'action.

De là également, — et de ce que "celui qui aime son prochain accomplit toute la loi" — la seconde conclut à agir *quand même*, et à faire pratiquement bon marché du devoir de l'intégrité personnelle qu'elle sacrifie au devoir social.

Et comme ces conclusions divergentes, toutes deux fausses, sont toutes deux découlées d'un seul principe, je m'avise que le principe est faux. Son vice est de séparer deux choses coordonnées l'une à l'autre. L'action, parce que sa nécessité est impérieuse, loin qu'elle soit fatale à la formation personnelle, doit en être un moyen providentiel. Agir est formatif, et voilà résolue l'antinomie. Il suffira pour éviter les périls — réels — de l'action, de ne pas agir à l'aveugle et sans règle.

Donc non pas d'abord me cultiver, me former, me sanctifier, (car il ne s'agit de rien de moins pour Dom Chautard que l'on cite!) au risque de ne jamais agir; et non plus, non pas agir au péril de ne jamais me sanctifier; mais me former en agissant et agir pour me former. C'est-à-dire, considérer l'action et la formation comme deux valeurs corrélatives, réciproques, ordonnées l'une à l'autre comme le moyen à la fin, comme l'exercice à la puissance. Là est la vérité.

Car enfin il est inefficace d'essayer de se former dans le vide et dans l'abstrait; j'aurai beau lire et relire un

manuel de boulangerie, s'il en existe? si je ne mets la *main à la pâte*, jamais je ne résoudrai, ni même ne connaîtrai les difficultés pratiques du métier, jamais je n'en saurai les ressources et les industries. De plus, c'est seulement au contact de la réalité — en agissant, conséquemment — que j'éprouverai la valeur de ma formation, et ses lacunes, et en vue de quelles difficultés particulières j'ai besoin de la compléter et de la fortifier.

III.

Reste à concilier sur ce terrain les deux théories opposées.

Laissez-moi dire en premier lieu, que j'estime la seconde, celle qui prétend s'appuyer sur la parabole du Samaritain, beaucoup plus pernicieuse que l'autre; car poussée à bout elle nierait la thèse catholique et évangélique de la supériorité de la contemplation sur l'action. Elle oublie évidemment le vrai point de vue du débat; elle tend à donner à l'action *une valeur en soi*. Or, l'action n'a d'autre valeur devant Dieu que celle de l'intention qui l'anime. L'exemple qu'elle allègue est très respectable, mais il est allégué à tort. Le divin Maître lui donne sa vraie portée par cette conclusion: "Qui s'est montré le prochain du blessé?" Il ne propose pas là une méthode d'action. Il le fait ailleurs; et c'est en nous avertissant que rien ne sert de gagner l'univers à qui en subit un détrimement dans son âme (S. Mathieu, XVI, 26.) C'est en nous avertissant aussi qu'au dernier jour, "Il rejettera les prophètes et les faiseurs de miracles" qui auront agi en son Nom, mais en dehors de sa volonté (S. Mathieu, VII, 22), paroles qui devraient du moins rendre les "personnes d'œuvres" vigilantes sur leurs intentions.

Ajoutons pour vider l'objection que si le Samaritain n'avait secouru le blessé que par vaine gloire ou complaisance, pour faire la leçon au prêtre et au lévite et se préférer à eux, ou même par compassion naturelle, il aurait selon la parole du Maître "déjà reçu sa récompense" (S. Mathieu, VI, 2). Mais on pourrait croire que notre bon Sauveur a voulu enlever tout prétexte à ceux qui seraient tentés d'abuser de cette parabole, car il fait noter par S. Luc que le Samaritain a agi "*misericordia motus*" (X, 33); dans le langage de l'Écriture, cette expression "ému de compassion" désigne avec une suffisante clarté une motion surnaturelle.

La motion surnaturelle, voilà le mobile qui doit animer nos œuvres, les sociales et les autres; et l'action doit lui être soumise.

Dom Chautard, s'il est bien lu, ne réclame rien de plus ni rien de moins. Conserver dans l'exercice du zèle la pureté d'intention, le calme intérieur, le respect de la hiérarchie de nos devoirs, en deux mots *l'ordre et la paix*; et dans cette vue se réserver chaque jour le temps nécessaire à la discussion de sa conscience et de ses œuvres, au retour loyal et filial envers Dieu, l'éminent écrivain le propose comme le vrai moyen de ne pas "courir en vain" (Galates, II, 2), de ne pas nuire à sa sanctification sans plus assurer la vitalité des œuvres. Mais il est bien éloigné de voir dans l'action un mal nécessaire par lequel on doit craindre d'être contaminé. Qu'on relise le chapitre Ier et III^e partie, et l'on s'en convaincra.

Il est toujours dangereux de s'appuyer sur un principe inexact, comme le fait la première théorie avec son préjugé défavorable aux œuvres; pratiquement toutefois ce danger est bien combattu par la nécessité de pourvoir aux besoins du prochain; car je m'assure que si pénétré que l'on soit de la primauté de la formation, on ne passera point devant

le blessé gisant à demi-mort au revers du chemin, sans se hâter à son aide.

**

Voilà, trop longuement peut-être, votre difficulté élucidée et résolue. Travaillez à votre formation personnelle, par la prière et la piété dans vos réunions de congrégations, par les lectures communes et les discussions dans votre cercle d'études. Lisez et relisez Dom Chautard, c'est un bon guide. Avec lui vous ne perdrez point de vue que toute action est stérile qui n'est point intégralement animée par la grâce. Il ne vous laissera pas oublier non plus qu'il faut mener de front ces deux nécessités coordonnées: se former pour bien agir, et agir pour être bien formée; la meilleure préparation à l'action étant d'agir avec but et méthode. Car depuis longtemps l'a dit le vieux proverbe: C'est en forgeant qu'on devient forgeron.

V.-M. B.

CONFIDENCES

"J'aime ma vie, oui, je puis le dire, maintenant, je l'aime, je l'ai comprise" et avec une inflexion de voix qui traduisait un remords, elle ajouta: "j'ai pris mon temps."

Dans un rayon de lampe assombri par la globe rouge qui le filtrait, Thérèse me paraissait plus jolie qu'autrefois, sa beauté intérieure se reflétait sur son visage. Son expression si douce était devenue un peu mystérieuse, du mystère que met dans les yeux le reflet d'une âme où n'habitent pas les vulgaires pensées. Joignant à sa parole un geste de main discret mais résolu, la jolie Thérèse disait après tant d'autres confidences: "J'aime ma vie, je l'ai comprise"...

Longtemps auparavant, durant une villégiature à la campagne où elle habitait, j'avais connu Thérèse — nativement distinguée, instruite, — nous avions voisiné. Mais finie la saison, je ne l'avais plus revue. Un de ces derniers jours, dans une réunion de l'Association des Employées de Manufacture, toute surprise de la rencontre, je retrouvai Thérèse. Dix-huit années n'avaient pas effacé en moi le souvenir de son inoubliable physionomie.

Aujourd'hui, je l'avais invitée chez moi: sous ce reflet de lumière intime, elle m'a raconté sa vie. Non, sa vie, l'emploi de ses jours, mais la vie de son âme: ses détresses en face de la misère qui l'assaillait, son dégoût de dépenser forcément son existence dans un emploi qu'elle détestait; enfin le triomphe accordé aux âmes vaillantes qui luttent avec un espoir au cœur, qui savent que Dieu est partout et en tout, qu'Il les aime et que l'heure venue, Il les secourt.

Lorsque Thérèse habitait la campagne, sa nature impressionnable et fine se plaisait à la vie des champs dont elle comprenait la grandeur et la poésie. Son existence était relativement facile et heureuse. Brusquement, sans que rien fit prévoir la catastrophe, son père mourut. Ce fut plus que la désorganisation du foyer et de la vie familiale, car par suite d'affaires d'argent dont elle ne sut jamais le fin mot, la maison et la terre furent vendues. Thérèse et sa famille s'en vinrent à la ville, habiter un petit logis, dans une petite rue.

La résignation chrétienne n'est faite ni d'indifférence, ni d'apathie, mais d'une vaillance qui supporte et domine la souffrance. La mère de Thérèse ne connaissait pas cette vaillance d'âme. Parce que sa vie avait été paissi-

ble, elle avait eu l'imprévoyance de tant d'autres qui oublient que la douleur est une loi qu'il faut subir, que chaque jour, il faut l'attendre en priant Dieu qu'Il aide notre faiblesse. Elle resta accablée. Alors, Thérèse dut être pour sa mère, la compagne, l'amie qui relève et console, la remplacer auprès de ses frères et sœurs. A cette responsabilité morale, s'ajouta la responsabilité matérielle. Ils étaient presque sans ressources et Thérèse dut chercher du travail. Elle qui était habituée à l'indépendante vie des champs, qui réglait l'emploi de ses heures sur la lumière du soleil, qui égayait ses occupations en chantant avec les oiseaux, qui s'enivrait des parfums de la terre, de l'herbe et des fleurs, elle dont les yeux ne connaissait pas les horizons restreints; elle devait ne plus songer à cela et chercher quelque petit emploi.

Ah! non, il ne faut pas accuser de désertion, tous ceux qui ont abandonné la campagne, que l'on coudoie dans nos rues, à l'heure de la sortie des usines et des magasins. Par trop souvent, la nécessité les a forcés à changer une vie qu'ils aimaient contre une autre qu'ils abhorrent.

Après avoir longuement subi le supplice, — connu de ceux-là seuls qui en ont dévoré l'humiliante amertume — de solliciter un emploi auprès de patrons indifférents, de gérants blasés de contre-maîtresses hostiles, Thérèse entra dans une fabrique de chemises. A cours de jour, qu'au dehors le soleil luit ou que la pluie tombe, qu'il fasse chaud ou froid; que la joie la soulève ou que la tristesse l'abatte ou que la souffrance la torture, Thérèse pose des boutons. Pour gagner à peine quelques sous, elle doit en poser des douzaines; pour retirer le salaire des quelques dollars nécessaires, chaque jour, au soutien de sa mère, de ses frères et sœurs, depuis qu'elle était entrée, elle avait posé, elle posait sans relâche, sans répit d'innombrables boutons.

Toute cette misère extérieure rendit plus aigu, au cœur de Thérèse, le regret de sa vie d'indépendance et de liberté. Elle étouffait dans cette atmosphère trop chaude où elle n'avait d'autre horizon que le monceau d'ouvrage qui la poursuivait jusque dans ses rêves. Il lui semblait qu'il lui serait insupportable même, d'entendre tout à l'heure, chanter les oiseaux dans la rue, tant elle avait les oreilles et la tête fatiguées du bruit ininterrompu des machines qui tournaient. Et Thérèse sentait son âme plus à l'étroit quand, autour d'elle, elle entendait tant de propos malsains et effrontés; quand elle voyait se lever sur elle, des yeux où il y avait tout autre chose que de la pudeur et du respect. Mais la trop pressante nécessité de gagner sa vie et celle de sa famille lui défendit de songer à courir les risques d'un changement de position. D'ailleurs qu'aurait-elle pu faire? son éducation première ne l'avait formée qu'à être un jour maîtresse au petit royaume qu'est une terre, ne l'avait pourvue que de mille petits savoirs, tous inutiles aujourd'hui. — Elle travailla, elle souffrit... La souffrance est conseillère. Thérèse reçut la grâce de comprendre cet enseignement.

Comme les plantes qui d'elles-mêmes s'orientent vers la lumière, elle apprit à regarder plus loin, plus haut, par delà sa vie triste et vulgaire, à être chrétienne résignée et convaincue.

"Je finis par comprendre," disait-elle, "qu'au fond ma vie était la même, que les conditions extérieures seules en étaient changées. Chrétienne, on peut l'être partout; voyez-vous, lorsque j'étais heureuse et libre à la campagne, j'extériorisais trop ma pensée qui se bornait à suivre

le développement des fleurs et l'éclosion des petits oiseaux. Maintenant, je fais mieux. J'aime ma vie parce que je l'ai comprise. J'ai compris que d'autres, comme moi, avaient connu les brutalités imprévues de la vie; comme moi, d'autres étaient rejetées dans l'ombre où personne ne fait attention à notre activité qui se dépense, ni à l'utilité de nos actes. Je me fis douce et secourable; je cédai à la parole d'une de nos compagnes qui groupait, autour d'elle, en une association, ces autres, qui comme nous, voulaient faire le bien."

Et Thérèse m'énumérait, après les difficultés du début, l'accroissement de cette association dont le but est de défendre, par l'enseignement, l'exemple et toutes les mesures nécessaires, les intérêts professionnels et moraux de ses membres. Leur union fait leur force: l'une et l'autre augmente chaque jour, par le recrutement de nouvelles adeptes. Là tendent les ambitions et les espérances de Thérèse: ambition de réussir à être utile, espérance de faire le plus de bien possible. Ce passage des "Vies nécessaires" de M. Maze-Sensier me revenait à la mémoire. "Ce qu'il y a de plus beau et de plus grand dans la vie, ce n'est pas ce qu'on en voit, c'est l'intention qui l'anime, l'idée qui la dirige et qui demeure, l'impulsion, en un mot, l'idée directrice."

Thérèse, chère Thérèse, combien je vous admire d'avoir... ramassé votre vie qui, sans votre grande énergie à combattre le découragement, à vous créer un but, à chercher le bien et vouloir l'accomplir, se serait peut-être dispersée parmi les vies indifférentes et inutiles, peut-être se serait confondue parmi d'autres existences malheureuses, où ne pénètre rien de Dieu, de son amour, de sa vie!

Un caillou lancé par la main de quelqu'enfant produit des ondes concentriques jusqu'au rivage; de même les actes d'exemple ont leur répercussion dans toutes les classes de la société. L'histoire de Thérèse est celle de bien d'autres femmes que nous connaissons et que nous ne connaissons pas. Nous les aimons toutes, nous les louons toutes: elles combattent l'égoïsme; cet "égoïsme meurtrier" qui nuit au rayonnement de la vertu, à la diffusion du règne de l'amour de Dieu et du prochain.

Joëla Rohu.

Comme la rédaction de la *Bonne Parole* a décidé que tous les abonnements seront désormais payables en janvier, la secrétaire enverra tous les comptes pour les mettre à date. Les abonnés obligeront infiniment la rédaction en s'acquittant sans délai de ce petit montant.

Pour autres renseignements s'adresser à Mlle Simoneau au Monument national, chambre 3, de 9 h. du matin à 1 h. de l'après-midi, téléphone Main 7122.

ENCOURAGEZ NOS ANNONCEURS.

JOURNÉE D'ÉTUDE

Des cercles de jeunes filles canadiennes françaises

23 mai 1916

tenue à l'Ecole d'Enseignement Supérieure, 1010, Sherbrooke, ouest.

Œuvres à fonder dans les cercles de paroisse et dans les cercles indépendants.

Le mot "œuvre" n'a plus exclusivement le sens d'autrefois, celui de pitié! cependant toutes les œuvres entreprises pour le bien sont des œuvres de charité puisque l'amour les inspire. Mais de nos jours, elles prennent des formes assez complexes pour dérouter les esprits un peu routiniers. La charité n'est plus seulement matérielle, ni même intellectuelle, ou plutôt à la fois matérielle, intellectuelle, et apostolique, elle s'intitule encore sociale parce que non seulement elle cherche à pallier le mal, mais à le prévenir et à le détruire dans sa racine. Sans doute, il ne faut pas beaucoup d'études pour donner un sou et il faudra infiniment plus de préparation pour attirer, retenir, et orienter l'attention d'une jeune ouvrière, ou pour armer son esprit contre les mille objections qui lui sont posées à l'atelier ou dans la rue. On peut tailler dans la même étoffe et d'après la même coupe vingt vêtements que l'on distribuera à vingt pauvres différents, mais ce que l'on ne pourra jamais, ce sera de créer deux œuvres absolument semblables, quelles qu'elles soient dans le domaine matériel, intellectuel, apostolique ou social, qui s'ajusteront également aux esprits et aux âmes que l'on veut toujours atteindre en définitive dans ces œuvres.

Le sujet de ce rapport devrait être d'après le programme: "Œuvres à entreprendre dans les cercles de paroisse et dans les cercles indépendants". Permettez-moi d'intervertir cet ordre et de m'occuper d'abord des cercles indépendants.

Nous avons déjà vu que dans les cercles, l'étude appelle la pratique des œuvres, et même que celles-ci sont la condition vitale des cercles. Signalons aussi qu'aucun cercle ne peut et ne doit embrasser toutes les œuvres pas plus que l'on n'est de toutes les dévotions. A quelle lumière faut-il considérer les œuvres à entreprendre? Sonder ses forces personnelles, ce qui veut dire ses aptitudes, ses goûts, sa préparation, sa liberté, et examiner longuement les besoins et les nécessités des êtres que l'on veut secourir, c'est bien là ce qu'on appelle l'étude du milieu, étude qui s'impose avant l'adoption de telle ou telle œuvre.

Ils ont tort ceux qui croient qu'avec son cœur, son ardeur, sa jeunesse et sa bonne volonté seuls, on peut opérer des réformes sociales profondes; sans doute, il faut aimer ceux que l'on veut arracher à leur misère, sans doute, aussi il faut apporter toutes ses forces à ce travail et surtout il faut vouloir réussir; mais qu'est-ce que tout cela si une connaissance approfondie et suffisante du terrain où l'on s'engage, une bonne méthode acquise par l'étude et par l'observation ne viennent imprimer à l'œuvre entreprise, une direction indispensable et sûre. N'adoptons une œuvre qu'après avoir clairement vu qu'elle convient à nos aspirations, aux études que nous avons faites, au temps que nous pouvons consacrer et aux circonstances de notre vie qui font que nous serons plus ou moins écoutés.

Or, précisément parce que certaines catégories de cercles présentent un ensemble de caractères analogues, nous allons considérer quelles œuvres peuvent s'y adapter

convenablement, soit dans les couvents, soit dans les salons ou ailleurs.

Ce qui retient surtout l'attention des cercles scolaires c'est l'étude: religieuse, pédagogique ou sociale. Comme application, il n'y a guère de temps et par suite peu d'objets à trouver qui puissent immédiatement faire mettre en pratique les théories émises au cercle, si l'on en excepte la visite de certains établissements, ou celle des pauvres par les élèves qui ne sont pas en pension; le concours aux œuvres des Tabernacles, des Vestiaires ou de la Croix-Rouge peut occuper les loisirs de quelques étudiantes.

Nous entendrons dire: "Et le temps des vacances?" Le temps des vacances, c'est le petit champ de bataille où l'on essaye ses forces. Et nous imaginons bien l'intérêt que présenterait la séance d'ouverture d'un cercle scolaire à l'automne, si on y lisait quelques monographies faites à la campagne ou à la ville, quelques résultats d'enquêtes soigneusement pratiquées sous la direction de la mère ou d'après un plan tracé avant le départ par la directrice du cercle avec le concours des membres; disons en passant que ce qui occasionne facilement ces petites perquisitions sociales, c'est la visite aux pauvres ou aux malades. Ajoutons à cela une petite ligue que l'on pourrait fonder et dans laquelle chacune entrerait, en promettant de ne pas torturer par ses caprices, la vendeuse, la couturière ou les domestiques. Et à la rentrée des classes, au lieu de se raconter quelques fois des riens, on dirait que la ligue a du bon. C'est peut-être le temps ici de souhaiter l'éclosion des cercles scolaires. Si l'on n'arrive pas tout de suite à vulgariser le sens social jusqu'à créer chez les toutes jeunes ces ligues de bonté si encouragées en France et ailleurs, ligues qui peuvent être fondées et soutenues par les grandes élèves, ces grandes, au moins, ayant dans leur cercle pris conscience de leur responsabilité et de leur influence, n'entrerait plus dans leur famille pour se faire gâter, mais guidées par un idéal généreux dont elles sentiraient la hauteur et la nécessité.

Le champ d'action des cercles indépendants proprement dits est assez difficile à préciser, il est encore plus malaisé à limiter. Y fera-t-on de l'action en commun où chaque membre s'occupera-t-il d'une œuvre en particulier? Leur manière d'agir est aussi libre que leur nom et les cercles indépendants peuvent indifféremment s'occuper d'œuvres paroissiales ou autres. Dans le cas où le cercle recrute ses membres un peu partout, il peut y avoir inconvénients à ce que ces membres s'occupent de la même œuvre: la distance étant un obstacle franchissable, ... mais parfois insurmontable. Si l'on se décide pour une œuvre commune, laquelle choisira-t-on? Tout dépend de la composition du cercle. Ici on s'intéressera aux patronages, aux œuvres de presse, là, on aidera aux fédérations paroissiales comme la chose a été demandée bien souvent, ailleurs, la couture ou la visite aux pauvres attirera davantage l'attention.

Si l'initiative des œuvres est laissée à chacune, je crois que tous les membres doivent s'appliquer à exercer leur activité dans le même domaine, afin de ne pas disperser l'attention des membres par la trop grande diversité des rapports et de leur faire rendre tout les résultats qu'on en doit attendre au point de vue des études.

Pourquoi ai-je parlé d'abord des cercles indépendants? Pour parler plus longuement des autres? Peut-être.

Je ne trouve pas de mot plus juste et plus satisfaisant pour définir la paroisse que celui-ci: extension de la vie familiale, ou mieux, la famille des âmes.

“Tout homme a deux maisons : la sienne et puis l'église.” En cette dernière, il retrouve encore une fraternité d'âmes, de cœurs, de volontés et d'aspirations. Mais il ne suffit pas de dire que les hommes sont des frères, que les membres d'une paroisse sont des frères, il faut le croire, il ne suffit pas de le prouver, il faut le vivre ou plutôt quels sont les liens de vie qui unissent les membres d'une paroisse, sinon les œuvres établies ou à établir dans cette paroisse?

Distinguons d'abord qu'il s'agit des cercles de jeunes filles, puisque notre action est différentes de celle de la femme qui n'a plus notre âge, et en second lieu, des œuvres dans les cercles paroissiaux et non dans les paroisses.

Dans les cercles paroissiaux il est évidemment facile et désirable que les membres s'emploient à une œuvre commune.

J'essayerai de grouper sous quatre titres différents les œuvres de charité que les membres du cercle peuvent accomplir. Ne tenez pas rigoureusement compte de ces divisions cependant parce que dans la pratique, elles empiètent inévitablement les unes sur les autres. Nommons d'abord la charité apostolique, la charité intellectuelle, puis la charité matérielle, qui peuvent les unes et les autres prendre une quatrième forme, la charité sociale.

Faut-il préconiser les œuvres apostoliques par les jeunes filles? Les uns diront qu'elles empiètent sur le terrain du curé. Léon XIII leur a répondu : “Toutes les fois que la nécessité l'exige (et à cette heure la nécessité est évidente), les laïques peuvent aisément, non certes, s'arroger la mission de docteur, mais communiquer aux autres ce qu'ils ont eux-mêmes reçu et se faire pour ainsi dire l'écho de l'enseignement des maîtres.”

Il reste à savoir quel apostolat les jeunes filles de cercles peuvent exercer dans leur paroisse. Parce que le temps qui m'est assigné est court, vous me permettrez de ne pas parler des œuvres individuelles et souvent des plus nécessaires, que les membres peuvent accomplir, mais seulement de celles qui sont constituées en institutions et qui me paraîtront les plus opportunes pour des membres de cercle. Même je ne me permettrai d'en signaler que quelques-unes.

Nous n'avons pas évidemment à nous préoccuper des catéchismes volontaires fondés pour les enfants des écoles laïques. Mais un enseignement sommaire peut être apporté aux pauvres, grâce aux visites organisées par certains cercles.

Sans parler de ces lignes ou associations pieuses envers lesquelles on n'a d'autres devoirs que de réciter un pater tous les soirs, il peut manquer quelque chose à la pièce d'un cercle paroissial. Je veux parler de ce qu'on appelle ici “la congrégation.” On se flatte d'appartenir à une élite et on refuse d'appartenir à l'élite par excellence, l'élite des chrétiens à qui Saint-Paul dit : “Il n'y a parmi vous ni beaucoup de sages selon la chair, ni beaucoup de puissants, ni beaucoup de nobles.” On fait la charité quand la différence de celui qui donne à celui qui reçoit est fortement accusée, on prêche même la fusion des classes, mais l'on conserve encore trop chez-nous le préjugé que pour être “bien” il faut à aucun prix ne pas être signalée comme étant congréganiste. Et pourtant cette œuvre apostolique, la congrégation, est aussi une œuvre éminemment sociale, et je rêve d'une congrégation active et extrêmement agissante ayant dans ses rangs l'élite aristocratique et sociale.

Je ne dirai qu'un mot de la charité matérielle parce qu'elle peut prendre des formes très variées. Dans presque toutes les paroisses, il existe des cercles de couture. Est-ce Saint-Vincent-de-Paul qui appelait ces réunions “des cercles de charité où l'on manque à la charité?” Quoiqu'il en soit, qu'est-ce qui empêche les jeunes filles de ces cercles, pour éviter l'ennui d'une conversation qui languit souvent, de joindre à leur travail manuel une petite étude sur la condition des pauvres qu'elles secourent, étude qui leur assurerait plus de discernement dans la distribution de leurs dons. Si la visite aux pauvres se joint à la couture, les monographies et les enquêtes ont ici leur place. Quand elles ont fait l'enquête, les jeunes filles sont plus préparées à l'action sociale ; après avoir distribué le pain et les vêtements, elles pourraient faire davantage : envoyer la grande fille au patronage, le garçon au cercle, les petits à l'école et donner à la mère les nombreux moyens de faire plus avec ce qu'elle reçoit.

Nous avons dit que la charité peut être aussi intellectuelle. Il semble qu'en premier lieu se place l'enseignement dans les patronages. Nous en parlerons tout à l'heure.

Une œuvre de propagande par excellence, c'est celle des bibliothèques paroissiales trop peu répandue chez-nous. Il n'est pas de paroisse, je crois, qui se refuserait à posséder une bibliothèque où chaque âge, chaque aspiration trouverait une distraction, un réconfort ou une étude.

Enfin, les œuvres sociales s'offrent à nous. Ce sont les groupements d'associations professionnelles qui ont tant besoin de jeunes filles, ayant des loisirs pour remplir les tâches souvent fastidieuses de secrétaire, de propagandiste pour y insuffler un peu de l'enthousiasme que la fatigue quotidienne tend à émousser. Ce sont encore les gouttes de lait, ces œuvres nouvelles dont l'organisation souvent complexe bénéficierait du concours des jeunes filles libres de leur temps et assez habiles pour remplir ici aussi le rôle de secrétaire. Les foyers et les maisons de famille ne sont pas précisément des œuvres paroissiales, mais elles peuvent fournir aux jeunes filles dans les paroisses desquelles elles sont fondées un champ d'action immense et magnifique.

De toutes les œuvres sociales, le patronage est sans contredit celle qui s'offre le plus naturellement à nous. Écoutons l'abbé Beaupin : “C'est là un des meilleurs et des plus féconds terrains d'action où la jeune fille peut utiliser son dévouement.” Et ce mot de René Bazin : “Ah ! l'envers du mal ceux-là seuls le connaissent qui l'ont pris et retourné dans leurs mains,” nous amène à nous demander quelle situation morale et religieuse est faite à nos sœurs de tous les âges qui travaillent pendant une journée et des journées, dans un milieu physiquement et moralement contaminé, et qui rentrent le soir pour en sortir souvent aussitôt à un foyer... où les enfants ne sont pas toujours des bébés roses bien pomponnés. Comment voulez-vous que ces jeunes filles, à moins d'être des anges, puissent vivre là où rien ne les attire ; comment voulez-vous qu'après plusieurs années elles sortent de l'usine avec leurs chères illusions. Ne nous étonnons plus de voir de toutes jeunes filles à la tête curieuse et au cœur en feu, nous surprendre par leur naïveté et leur misère. Mais ce qui prouve que cette jeunesse n'est pas méchante, c'est qu'elle répond en grand nombre aux appels qui partent des patronages et qu'au lieu de courir les rues elles

viennent volontiers s'amuser et même étudier dans des lieux sûrs et agréables. Quelques-uns, nous le savons, ont prétexté contre la fondation de cette œuvre, les grandes difficultés avec lesquelles elle doit parfois s'accomplir, mais si l'on considère le bien qu'elle peut et doit faire, l'on arrive à se dire : "Comment une chose aussi nécessaire peut-elle être impossible?" Que les patronages soient impossibles, non, qu'ils soient très difficiles à faire fonctionner, probablement.

Quel idéal poursuit donc un patronage? La préservation et la formation des patronnées. Je ne parlerai pas de la préservation parce que j'ai déjà dépassé l'heure réglementaire et si l'œuvre de la formation est bien comprise, elle englobe alors celle de la préservation. Il faut donc former les patronnées, d'une formation intégrale, c'est-à-dire, religieuse, morale, sentimentale, sociale, intellectuelle et domestique : formation religieuse qui les convainc d'abord et les arme ensuite, formation morale et sentimentale qui les élève et leur montre un idéal qui les sauve ; formation sociale qui leur dise qu'elles ont des droits et des devoirs ; formation intellectuelle qui leur donne les connaissances qui leur permettent de vivre une vie plus facile et plus heureuse ; formation domestique qui ne consiste pas seulement à leur enseigner à coudre, à faire à bon marché un repas nourrissant et appétissant, mais à leur donner le goût du foyer, l'esprit de famille et l'amour du travail.

En face des obligations, plaçons l'équilibre requis de connaissances, de forces de tous genres, d'abnégations consenties et renouvelées à chaque heure pour accomplir une telle œuvre et demandons-nous sérieusement si l'organisation d'un patronage peut être confiée à des jeunes filles. On conçoit facilement un patronage dirigé par des religieuses qui sont aidées par des jeunes filles, mais on imagine moins aisément celles-ci à la tête d'un patronage ; néanmoins, le fait est possible, je crois, à la condition cependant qu'on ait la préparation requise, que l'on développe par tous les moyens sa formation, et que l'on se donne totalement à son œuvre.

Dans un instant, Mesdemoiselles, l'on va parler de la Fédération des cercles féminins. Qu'il me soit permis d'en faire entrevoir les avantages du point de vue qui nous occupe en ce moment.

Il n'y a pas à se le dissimuler, de nombreux obstacles s'opposent à l'accomplissement par les jeunes filles des œuvres que nous préconisons pour elles en ce moment ; mentionnons le peu de confiance qu'on leur témoigne et l'opposition qui leur est faite.

La Fédération leur offrira le précieux appoint de conseils et d'exemples, et d'autre part, elle préparera en leur faveur l'opinion publique. *Alice Lesage,*
Présidente du cercle de la paroisse du Saint-Enfant-Jésus.

Rapport du "Cercle Marguerite Bourgeoys," Sherbrooke.

Le "Petit Cercle d'Etudes Canadien-Français est connu maintenant sous le nom de "Cercle Marguerite Bourgeoys," lequel est encore sous la haute direction de Monsieur l'abbé Bégin, qui en est en même temps l'aumônier.

Dès l'ouverture de la séance en octobre, nous avons précédé aux élections d'une présidente, d'une vice-présidente, d'une secrétaire, plus tard ayant formé un conseil de régie, nous avons aussi nommé une trésorière, une bibliothécaire et deux conseillères. A chacune des réunions, comme l'an dernier ; étaient lues à tour de rôle les minutes

de la dernière séance. Un quart d'heure environ de sociologie, lecture faite et expliquée par notre directeur.

Liste des différents travaux faits dans le cours de l'année et inscrits dans nos registres :

Notice biographique de femmes célèbres telles que Madame de Sevigné, Swetchine, Viger Lebrun, Marie-Edmée.

Notice biographique de Chateaubriand, Saint-Saëns, Henri, Fabre, Lamartine, Sainte-Jeanne de Chantal et Saint-François de Sales, patron du cercle.

Etude sur l'œuvre de l'abbé Camille Roy.

Historique des dentelles.

Appréciation de l'œuvre de Pierre l'Ermite.

Chroniques Sherbrookaises.

"La Question Sociale."

"Les Œuvres Sociales."

"La femme a-t-elle un devoir social."

"Comment la femme doit-elle se préparer à son rôle social."

"Quel est le rôle social de la jeune fille au sortir du couvent."

"Pourquoi je préconise l'étude pour les jeunes filles."

Exercices du dictionnaire Blanchard préparés et expliqués par chacun des membres à tour de rôle.

J'éprouve un bonheur réel à me trouver présente encore cette année à votre journée d'études où l'on sent qu'une fraternité étroite réunit toutes les âmes. Les esprits se rencontrent, les volontés s'entendent, les efforts se coalisent vers un seul et même but : "L'amour du prochain par la règne de la justice."

C'est ici que l'on sent qu'il nous faut sortir des ombres et des engourdissements de la nuit comme la nature au printemps salue le soleil qui l'abreuve de sa lumière et la pénètre de sa généreuse chaleur. N'en craignons point les ardeurs, car il est constaté qu'ici l'on ne mesure pas les intelligences mais qu'on pèse les cœurs.

Si l'an dernier, je venais donner un rapport de notre cercle trop nouveau encore pour en être un, j'avouerai franchement que j'étais plutôt piquée de curiosité. A celles qui aujourd'hui sont dans le même cas je dis qu'en certaines natures au moins, c'est une qualité qu'ont les femmes d'être curieuses ; car voici que notre cercle, tout en ne changeant pas le but proposé, qui est la formation personnelle de ses membres, a su, grâce à la journée d'études, à la fédération, élargir son champ d'action.

En face de l'Internationale haineuse et violente qui voudrait démolir les sociétés, anéantir la langue, l'Internationale pacifique et illuminatrice aspire à rendre les sociétés plus heureuses, en les faisant communiquer toutes dans l'amour du Divin Maître dont la doctrine est une loi de justice et de paix, et c'est par la fédération que nous serons formées à cette action sociale.

Le Cercle compte maintenant quatre catégories de membres :

Les membres honoraires.

Les membres actifs.

Les membres adhérents.

Les membres correspondants.

Tous ces membres peuvent s'inscrire sans distinction comme membres des deux comités spéciaux qui ont un but essentiellement pratique. On s'y occupe d'Œuvres et d'Art. Ils sont créés par le Conseil de Régie. La réunion, de chaque comité se fait alternativement toutes les semaines.

Dans le cours de l'année, un règlement écrit a été fait. Il sera en vigueur dès l'ouverture de la prochaine saison; plusieurs points en sont déjà observés à l'heure actuelle.

Espérant arriver à bon terme, nous marchons d'un pied ferme à travers les difficultés. *Madame L. Codère,*
Présidente du Cercle Marguerite Bourgeoys.

Rapport du Cercle de la paroisse du S.-Enfant-Jésus.

L'heure la plus vivante et la plus aimée peut-être de la "Journée d'Etudes" doit être celle-ci, il me semble, où chacune dit au nom du cercle qu'elle représente que les mois ont passé vite, que le souvenir d'un jour comme aujourd'hui est resté avec ses leçons, ses exemples, son enseignement, s'est changé en études plus sérieuses, plus fécondes aussi.

Sous une impulsion tout à fait spéciale, le cercle de la paroisse du Saint-Enfant-Jésus a recommencé ses réunions d'études qui furent plus suivies cette année. C'est une étape franchie, mais il en reste tant d'autres! A chaque jour suffit sa peine et ne souffrons pas pour demain.

Huit ou dix jeunes filles dévouées à l'œuvre du patronage assistent, en moyenne, aux assemblées qui commencent à 7 heures 30 et se prolongent sous la présidence du directeur jusqu'à 9 heures. Voici l'ordre du jour établi pour les exercices d'une séance: prière, ordre du jour, lecture des minutes de la dernière séance, étude faite par une jeune fille sur un sujet désigné à l'avance, discussion, dépouillement de la boîte qu'on appelle ailleurs boîte à questions et qui chez nous est une boîte à réponses. Autant que possible l'ordre du jour d'une réunion est fixé à la séance précédente afin de donner à tous les membres l'avantage de se préparer à la discussion. Afin d'adapter l'étude à la personnalité et aux goûts de chacune, des sujets sociaux, historiques, ou littéraires peuvent également être traités. On a entendu cette année: "Opportunité des cercles en général et but que nous devons poursuivre dans le nôtre," "Comment les femmes doivent se préparer à leur rôle social." "Pourquoi je préconise l'étude pour les jeunes filles." "Comment développer le patriotisme chez l'enfant."

Afin de faire prendre aux jeunes filles une part active au cercle et leur faire rendre toute la somme de travail dont souvent elles n'osent pas se croire capables, elles sont invitées à répondre par écrit et anonymement à une question posée par un des membres au cercle précédent. Cette dernière manière de procéder a été particulièrement appréciée et a donné des résultats satisfaisants sous le rapport du nombre des réponses et de leur valeur. On a répondu à des questions comme celles-ci: "Que pouvons-nous dans notre vie journalière, et plus particulièrement, au Patronage, pour la protection et la diffusion de notre langue?" "Quel bien pour elles-mêmes peuvent attendre d'un patronage, les jeunes filles qui s'occupent d'une telle œuvre?" Sans vouloir donner à notre cercle une orientation essentiellement pédagogique, nous avons voulu mettre à notre programme quelques conférences données par des amis de l'œuvre, sur des sujets d'éducation.

Presque tous les membres du cercle s'occupent de la même œuvre: du patronage qui réunit tous les soirs les jeunes filles ouvrières de la paroisse ou d'ailleurs pour des cours de français, d'anglais, d'enseignement ménager, de sténographie, de dactylagraphe, et une fois par mois, le dimanche, pour le catéchisme, la bénédiction du T. S. Sacrement et les jeux.

Tant à cause des exigences et du patronage et du cercle, nous espérons que les jeunes filles sauront trouver dans cette œuvre de dévouement un fécond sujet d'étude, un vaste champ d'expérience et d'activité.

Anna-Marie Dumont, Secrétaire.

Croire

A mon amie Jeannine,

Mon plus joli souvenir de vacances? J'en cherche un et j'en trouve dix, j'en trouve cent. Ils jaillissent en touffes, ils éclatent en gerbes, ils paillettent de points brillants la trame de ces semaines passées, comme les marguerites, en juin, ouvrant toutes ensemble leurs petits cœurs d'or à la joie de vivre, étoilent la prairie.

Entre tous pourtant je vous offrirai celui-ci, Jeannine, car je le crois tel qu'il charme votre âme *traditionaliste* et réjouisse votre cœur pieux. Je l'ai cueilli un jour d'estivale splendeur, sur les rives du grand fleuve, là où l'on ne parle guère l'anglais, mais où, mieux qu'ailleurs, semble-t-il, se sont conservées, germent et fleurissent les vertus ancestrales.

"Oui, mademoiselle, c'est bien monsieur le curé qui m'a guérie!" répétait la bonne dame, sa voix grave vibrant d'inexprimable gratitude. "Voilà six mois les médecins m'avaient abandonnée, et pourtant, me suis-je jamais mieux portée qu'aujourd'hui? J'appréhendais tant mourir!" L'allégresse de l'heure, au souvenir funèbre, sombra dans un attendrissement: "Mes pauvres petits enfants, que seraient-ils devenues?" Puis aussitôt ressaisissant sa joie; "Mais je savais bien, allez, que monsieur le curé me guérirait, lui qui en a guéri tant d'autres."

Ces propos, comme bien vous l'imaginez, Jeannine, me ravirent, et le vif goût que j'y laissai paraître engagea sans doute mon interlocutrice à multiplier les traits attestant uniquement, croyait-elle, la puissance du curé thaumaturge de Sainte-A..., mais où j'admirais surtout—le digne abbé, s'il lit ces lignes, me le pardonnera,—la vitalité religieuse, la plénitude de la foi de ses paroissiens et leur admirable dévotion au prêtre.

Car ils sont tous ainsi, Jeannine. Qu'une angoisse les étreigne, que la mort hante leurs demeures ou que le malheur comme un pilon égruge leurs âmes; quand la science a failli, que tout semble perdu, c'est alors qu'il l'uminés de confiance ils viennent à celui qui représente vraiment, parmi eux le Guérisseur sublime, le divin Consolateur de Nazareth. Et le cri de leur foi perce le ciel, d'où descend le miracle. —

Que si les merveilles espérées ne se réalisent pas, la ferveur n'en est point amortie; l'on s'incline plus humble, douloureux, mais soumis à la Volonté, toute sage et aimante, et qui sait mieux que nous...

O notre bon peuple, Jeannine, ô notre peuple heureux!

"Car l'affaire, c'est de croire, ainsi que le lançait en un adieu suprême à ses compagnons d'armes, Charles Péguy, — une heure avant de tomber sous la balle prussienne. Quand on croit, rien n'étonne. Les pires catastrophes sont des épreuves: Dieu les prolonge pour mesurer vos forces et savoir de quelle récompense vous êtes dignes."

Oh! les bienfaits de la vraie foi chrétienne capable de transporter les montagnes, capable surtout d'accomplir ce miracle plus grand: de faire supporter le poids des fardeaux quotidiens...

Paulina.

Prière

In memoriam E. M.

Ame de ma race, âme héroïque et chrétienne,
 Ame française aussi, grande âme canadienne,
 En mon âme, je sens vibrer ton idéal
 Et tes rêves qui sont comme un legs ancestral.
 Ame de ma race, âme à la voix musicienne,
 Ame poétique et chantante, âme aérienne
 Comme la brume grise et pâle du couchant
 Sur les flots argentés de notre Saint-Laurent,
 Ame de ma race, ô grande âme maternelle,
 Ame douloureuse et souverainement belle,
 Fille de mon pays, je te prie avec foi
 Comme une sainte et comme une mère aussi, toi
 Que j'adore en mon cœur
 Meurtri par la douleur.
 Oh! pour toi, j'ai désiré combattre;
 J'ai voulu guerroyer et me battre
 Pour ton honneur.
 Mais le malheur,
 Oiseau noir à l'aile funèbre,
 A voilé mon œil de ténèbre.
 Aveugle ou presque, c'est en vain
 Que je jette un défi hautain
 A ceux dont le crachat immonde
 Souille ta robe aux plis neigeux,
 Douce France du Nouveau-Monde.
 Mère, dont le cœur généreux
 Tressaille en ma pauvre poitrine,
 O Fille de l'âme latine,
 J'ai voulu m'instruire, m'armer,
 Avoir
 L'espoir,
 Aimer,
 Et toujours croire
 A la victoire.
 Mais voici que je suis vaincu
 Et sans même avoir combattu.
 Oh! console ma peine,
 Grande âme canadienne,
 Et sur mes yeux, bons qu'à pleurer,
 Oh! veuille déposer
 Un baiser,
 Sublime et glorieuse caresse,
 Qui seul endormira ma détresse...
 Je suis si malheureux,
 Maman! si malheureux.

Léon Le Tourouvrain.

"S'il est un peuple au monde à qui sa position fasse une loi de faire ressortir, d'organiser, d'utiliser tous ses talents, afin de résister à l'action dissolvante de son entourage, ce peuple c'est nous. En fut-il jamais un plus menacé dans son existence nationale? Au lieu de nous décourager, cependant, sachons profiter des dons intellectuels que la nature nous départit; compensons le nombre par l'organisation et la discipline, et fions-nous sans crainte à la Providence, dont nous seconderons par là les vues et les desseins."

Etienne Parent.

(De l'intelligence dans ses rapports avec la société, 2^e partie. Discours prononcé, 7 février 1852.)

Marie Rollet

"Le nom de Marie Rollet mérite une place d'honneur dans nos annales. Le Canada se doit à lui-même d'honorer cette femme qui a pris une si large part aux travaux du premier colon."

Abbé Azarie Couillard-Després.

(Louis Hébert et sa famille.)

Le 14 juin 1917 sera pour nous un glorieux anniversaire. Il y aura trois cents ans que nos colons fondateurs, Louis Hébert, l'apothicaire parisien, et Marie Rollet sa femme, débarquaient sur la terre du Canada. Leurs enfants Anne, Guillemette et Guillaume les accompagnaient. Ces époux courageux transplantaient leur foyer et plaçaient leurs espérances d'avenir, sur le sol nouveau et en friche de la Nouvelle-France. Ils avaient au cœur en agissant ainsi, un double idéal. Par leurs travaux, par l'exemple donné à leurs compatriotes, ils désiraient assurer au roi, son vaste domaine d'outre-mer. Ils désiraient davantage se mettre au service de Dieu, en contribuant à la conversion des sauvages. A la réalisation de ce double idéal, ils s'employèrent jusqu'à la fin, en labeurs incessants.

Grâce aux découvreurs et aux missionnaires du Canada, qui ont fait œuvre d'historien à cette époque, tels Champlain, le recollet Sagard, les Jésuites, la vie de nos premiers colons nous est connue. Elle a été de nos jours fidèlement remise en lumière par nos érudits. Restera-t-il quelque chose à glaner, venant après eux et, malhabile à la moisson? Peu d'épis échappent à leur attention vigilante. Je ne le tenterai pas. Je désire simplement, ainsi que nous le faisons parfois, aux dates évocatrices du passé, ouvrir nos beaux vieux livres d'histoire, faire rayonner à l'aide des textes, — leurs traits physiques nous sont inconnus, — la belle physionomie de nos premiers colons. L'heure les rappelle tous deux à notre souvenir, mais je ferai revivre de préférence, cela sied à une plume féminine, le souvenir de Marie Rollet, "la dame Hébert", ainsi que la désigne fréquemment le naïf et délicieux Sagard.

Marie Rollet, rappelons-nous-le, est la première française qui a foulé le sol d'Amérique. Elle est également la première des femmes d'action admirables, quelques-unes seront des saintes, qui apparaissent à l'aube de notre histoire. La vie de Marie Rollet s'illumine, prend un sens profond, considérée sous cet aspect. Femme d'action catholique et française, elle en a les qualités caractéristiques: l'activité laborieuse, un esprit plein de ressources, la vaillance, la belle humeur, cette volonté qu'un but élevé rend invincible, le désintéressement personnel, une foi d'apôtre. Ces traits qui dominent la personnalité agissante de la première canadienne, les quelques incidents connus de sa vie, leur donnent un plein relief. Nous avons la vision constante d'une travailleuse s'empressant à la tâche. Elle est longue et rude cette tâche, mais belle aussi et d'un prix infini. Le regard plein d'idéal de la travailleuse nous le prouve, et ses mains actives se deviennent des mains compatissantes de chrétiennes. Si elles dispensent le pain du corps, elles se joignent ensuite pour obtenir le pain de l'âme.

EN ACADIE.

Marie Rollet est en Acadie dès 1606. Elle accompagne son mari, Louis Hébert qui revient pour la deuxième fois dans cette contrée. Il y avait eu, deux ans plus tôt, une première tentative de colonisation à laquelle il avait pris part. Elle se terminait par un lamentable échec. Son souvenir fait sans doute hésiter Louis Hébert, quoiqu'il le désire beaucoup, à conduire cette fois sa femme et ses enfants en Acadie. Du moins se permet-il de sages représentations. C'est d'un bon époux. Représentations bien inutiles, Marie Rollet fait la sourde oreille. Certaines femmes, une fois décidées, ont cette habitude très irrévérencieuse. Coûte que coûte, elle suivra son mari. Cela satisfait son affection pour lui, et ce besoin d'agir, d'aller de l'avant, si naturel chez elle. La traversée longue, dure, périlleuse ne l'effraie pas. Dieu sait pourtant combien elle pouvait l'être à cette époque! Les navires, au début du XVII^e siècle étaient des plus primitifs. Les voyageurs devaient souvent avoir la sensation de filer sur la vague elle-même. Du pont des vaisseaux, on se lavait les mains à la mer.

La vaillante Marie Rollet, qui descend, la première parmi les femmes de France, sur les rives de l'Acadie, mérite son titre de première acadienne, comme de première canadienne. Rameau de Saint-Père décerne ce beau titre à Jeanne de Salazar, baronne de Poutrincourt, venue en 1610. Mais notre érudit, M. Benjamin Sulte est très affirmatif au sujet de la femme de Louis Hébert. Il appuie sa légitime prétention sur le témoignage de Louis Hébert lui-même. Ce dernier déclare dans une requête adressée au duc de Ventadour en 1625, "qu'il est le chef de la première famille française qui ait habité au Canada depuis 1606." Ceci me paraît assez concluant.

Nous n'avons aucun détail sur le séjour de Marie Rollet, à Port-Royal. Tout de même, il est permis de croire que son esprit et ses yeux, largement ouverts, voient tout, saisissent tout, et en bénéficient. Combien de fois, accompagnant son mari, que les sauvages surnomment le "bon ramasseur d'herbes", doit-elle s'enfoncer dans la forêt immense, pleine de voix mystérieuses, gonflée de sève et de vie. Ils y viennent à la recherche de plantes médicinales que Louis Hébert utilisera en apothicaire consciencieux, mais ils prennent également contact avec la bonne terre de chez nous. Ils se sentent pris à son charme. Ses promesses de fécondité les attirent. Peut-être ne se doutent-ils pas du lien très fort, qui déjà les attache à elle. Plus tard, ils ne sauront pas lui résister, et sacrifieront tout pour venir vivre sur ce sol qu'ils aiment, le sol de la Nouvelle-France.

Et que dit Marie Rollet, durant l'hiver qu'elle passe en Acadie, du fameux "Ordre du Bon-Temps", institué

par Champlain? Que pense-t-elle de ces maîtres-d'hôtel, ces majestueux "architriclins", qui président à la cuisine. Les occupants de l'habitation le deviennent à tour de rôle, une fois par tous les quinze jours. Cette sorte de concours gastronomique suscite un joyeux enthousiasme, et de l'émulation. L'on fait bonne chère. Marie Rollet sourit sans doute en voyant s'avancer pour le festin, le maître-d'hôtel, grave, solennel, si beau, que l'admiration doit couper l'appétit des naïfs, "la serviette sur l'épaule, le bâton d'office à la main, le collier de l'ordre au col, et tous ceux de l'ordre après lui, portant chacun son plat." En bonne ménagère, elle s'avoue que les femmes ne feraient pas tant d'embarras pour si peu. Rendre la poule au pot, succulente et dorée, est une satisfaction qui n'a besoin d'aucun encouragement.

Quelle société d'hommes remarquables entourent l'épouse de Louis Hébert: de Monts, de Poutrincourt, Champlain, Dupont-Gravé, Lescarbot! Lescarbot, l'avocat vervinois, poète, historien et... homme de loisirs. Personnage actif s'il en fut, entreprenant, entraîneur à l'ouvrage, comprenant tout, inventant tout. Avec cela, un esprit cultivé, nourri de classiques, joyeux et narquois, très sensé aussi, voyant juste et loin. Louis Hébert et sa femme doivent se pénétrer de ce conseil, qu'il répète à tous: "Il faut tendre au labourage, c'est la première mine, qui vaut tous les trésors d'Atabalipa (Pérou). Cette judicieuse remarque se fixe, s'enracine dans leur esprit. Elle contribuera plus tard à rendre si ferme leur détermination de s'établir définitivement à Québec, où "les premiers, ils vivront de ce qu'ils auront cultivé". Plus tard encore, leur constance à la tâche, qui implique une forte conviction, témoigne en faveur de cette idée qu'ils s'étaient convertie en chair et en sang.

A QUÉBEC.

Québec, c'est le véritable champ d'action de Marie Rollet. Celui où elle utilise toutes les ressources de sa nature laborieuse; celui où rayonnent les qualités de son âme d'apôtre. Elle semble infatigable. On la voit à la moisson, plus souvent à son foyer, ou au jardin; on la voit également, payer beaucoup de sa personne auprès des sauvages.

La travailleuse, mais dès qu'elle entre à la maison "bâtie au-dessus de la terre haute, en un lieu fort commode", nous dit Sagard, elle est à la besogne. Tandis que son mari s'attaque à la forêt, abat les chênes et les noyers, afin d'ensemencer un peu de son "désert", — on appelait ainsi ses dix arpents de terrain, — Marie Rollet s'occupe d'installer le foyer. "L'œil vif et gai", dit Madame Laure Conan, "elle allait, venait, plaçant les meubles, rangeant le linge dans les armoires, disposant sur le dressoir sa belle vaisselle d'étain, et près du feu ses casseroles de cuivre". Et sans doute, aide-t-elle ensuite à tracer le jardin près de la maison. Bientôt, le premier rendement de la terre s'annonce magnifique. Dans les champs, le blé lève, du blé droit, fort et venant dru, image de la race future. Au jardin, la vigne court, les légumes poussent, la vigne et les bons légumes du pays de France! A Québec, tous s'émerveillent du résultat obtenu. On vient constater sur place. Champlain et les Récollets se déclarent ravis de la bonté et de la valeur de la terre; et les quelques ménages français, à l'emploi de la Compagnie des Marchands, admirent aussi ce qu'ils désireraient imiter. Nous constatons par ceci, que Marie Rollet, n'est pas la seule fem-

BANQUE D'HOCHELAGA

Capital autorisé: \$4,000,000 — Capital versé: \$4,000,000

Fonds de réserve: \$3,700,000 — Total de l'actif, au delà de \$34,000,000

CONSEIL DE DIRECTION: J.-A. Vaillancourt, *Président*; Hon. F.-L. Béique, *Vice-Président*; A. Turcotte; E.-H. Lemay; Hon. J.-M. Wilson; A.-A. Larocque; A.-W. Bonner. — Beaudry Leman, *Gérant général*; F.-G. Leduc, *Gérant du bureau principal* P. A. Lavallée, *Assistant gérant*; Yvon Lamarre, *Inspecteur*; J.-C. Thivierge, *Contrôleur*.

Toute personne peut ouvrir un compte à notre département d'épargne, avec un dépôt de \$ 1. Nous accordons l'intérêt au plus haut taux courant à tous les dépôts d'épargne.

me à Québec. En effet, à son arrivée, elle y était saluée par trois courageuses compatriotes : Marguerite Langlois, mariée à Abraham Martin, Marie-Françoise Langlois, à Pierre Desportes, et Marguerite Lesage, à Nicolas Pivert.

Hélas, la douleur visite bientôt la maison bourdonnante de travail des Hébert. La mort, cette terrible rôdeuse ne chôme guère non plus ! Anne, leur fille aînée, mariée au printemps 1618, à Etienne Jonquest, — le premier mariage au Canada, — Anne meurt et son mari, peu de temps après, la suit dans la tombe. La nature énergique de Marie Rollet doit alors chercher dans plus de travail, l'apaisement de sa peine, et la force de panser celle des autres.

Le mariage de Guillemette est plus heureux, de longue durée, et fécond. En 1621, elle épouse Guillaume Couillard, un jeune homme "qui avait l'amitié d'un chacun", dit Champlain. Il est bon matelot, charpentier et calfeutre. Bientôt Louis Hébert trouve en lui un compagnon de travail, qui s'intéresse à la culture de la terre, et s'y adonne peu à peu exclusivement. Et ainsi, quelques années plus tard, il rend de précieux services à Marie Rollet, car Louis Hébert succombe, des suites d'une chute, le 25 janvier 1627. Désormais, la veuve Hébert et son gendre ont la direction des travaux. Et l'histoire à tout acte ou à toute décision, qui soit de quelque importance, les désigne infailliblement l'un et l'autre.

Profondément désolée, mais vaillante quand même, Marie Rollet, reste attentive à tout ce qui se passe autour d'elle. Sans doute, recherche-t-elle, de concert avec Couillard, "les moyens de relever de peine les hommes qui travaillent ordinairement à bras pour labourer la terre." Elle a, je suis sûre, contribué à cette amélioration qui fait entamer avec le soc et les bœufs, pour la première fois, le 27 avril 1627, les terres dont elle est encore seule en possession. Le partage n'en eut lieu qu'en 1634, lors du mariage de son fils, Guillaume, avec Hélène Desportes. L'usage de la charrue au Canada est une initiative digne du grand cœur de Marie Rollet, de son intérêt pour tout travail ; digne aussi de l'homme industriel et habile qu'est son gendre Guillaume Couillard. Les historiens d'aujourd'hui, le croient désigner particulièrement par Champlain, lorsqu'il emploie ce terme assez vague, "un habitant". M. Sulte ajoute : "A eux deux, la veuve Hébert et Couillard, l'honneur du premier sillon tracé sur le sol du Canada."

Au mois d'août de la même année, Henry, le domestique de Marie Rollet est tué par un sauvage, dans des circonstances émouvantes. Le malheureux est prévenu de sa fin, deux jours avant son départ, par un songe terriblement exact. Il raconte à "sa maîtresse" l'angoisse qui l'étreint à la pensée de cette expédition, dont il ne peut se dispenser, puisque Champlain le lui a commandé. Marie Rollet, entre deux besognes, lui donne ce conseil avisé : "Prends ton chien, il te fera bonne guette." Mais le fidèle animal est oublié au dernier moment, et Henry et son compagnon, la deuxième nuit suivante, sont lardés à coup de hache, par un sauvage, au pied de l'arbre où ils dormaient. A la vue du corps sanglant et mutilé qu'on rapporte, Marie Rollet, se ressouvenant du songe, s'afflige fort, raconte Sagard : "Hélas", dit-elle, "j'ai été en cela bien misérable de n'avoir point cru à cet infortuné garçon qui nous avait par le ministère de son ange, comme averti de son désastre, à venir, mais hélas, qui pourrait ajouter foi aux songes et rêveries, qui nous arrivent si souvent en dormant, sinon que l'on manquât de sagesse."

Le récit du frère Sagard est touchant, plein de vérité. Marie Rollet apparaît dans son cadre naturel. Elle est celle qui agit, dirige et conseille, et dont le bon cœur s'appitoie. Ses paroles ont une légère saveur biblique. Ce songe, cet ange avertisseur sont d'un gracieux symbolisme.

La famine se déclare, l'année suivante, à Québec. Elle rend imminente la prise de la ville par David Kertk qui la convoite pour l'Angleterre. De qui, alors, espère-t-on du secours, outre les navires de France, que les ennemis d'ailleurs, retiendront au passage ? De la récolte future de la veuve Hébert et de son gendre. On en recueille, c'est une misère, que pour permettre "d'assister chacun d'une petite esculée d'orge, pois et blé d'inde, pesant environ 9 onces et demi. Cependant Marie Rollet, parvient encore à remplir—les ménagères prévoyantes et économes font de ces miracles, — deux barils de pois qu'elle envoie aux Récollets. Par leur charité héroïque, ils s'exposaient tout bonnement à mourir de faim. "Sans la dame Hébert," dit le frère Sagard, "les Récollets se rendaient tout-à-fait misérables, et pour mourir de faim."

Enfin, Québec se rend aux frères Kertk. Que va faire Marie Rollet ? Sa perplexité est grande. Quittera-t-elle ces terres qu'elle aime, où elle a peiné, que le souvenir de ses morts rend sacrées, et qui représente tout son avoir ? Ou alors, si elle demeure, son âme languira, privée de secours religieux ? Tous les français partent, les prêtres et les civils. Couillard partage les hésitations de sa belle-mère. Tous deux se décident à consulter Champlain. Celui-ci, quoiqu'il remarque que les biens du ciel doivent passer avant les biens de la terre, leur conseille d'attendre au moins jusqu'à la récolte prochaine. Les vainqueurs semblent bien disposés envers eux, et envers quelques autres familles qui désirent également ne pas quitter le pays. Ils restent donc. "En semant son maïs et son froment", écrit M. Napoléon Bourassa, "la veuve Hébert avait planté les germes de sa patrie nouvelle, elle avait contracté un pacte et une union avec cette terre, dont elle avait fécondé le sein, elle voulait y rester fixée." Trois longues années s'écoulaient avant qu'un navire français paraisse à l'horizon.

Marie-Claire Darchuy.

(A suivre).

NOTRE COURRIER

Pour la jeunesse. — Le Surintendant de l'Instruction publique, dans son rapport présenté à la Législature, a constaté que les Ecoles de la Province de Québec accusaient une présence moyenne d'élèves plus forte que celles des autres provinces. Il annonce aussi que le Bureau Provincial des Statistiques publiera désormais des statistiques complètes en matière d'éducation dans les six mois qui suivent la fin de chaque année scolaire.

Une exposition anti-alcoolique tenue dans les salles de l'Ecole Saint-Jean de la Croix dans l'intérêt de la jeunesse a attiré grandement l'attention de ceux qui travaillent à inculquer l'horreur de l'alcoolisme dans l'âme de la jeune génération. Depuis 1907, grâce au comité de l'Instruction Publique, l'enseignement anti-alcoolique a été donné dans toutes les classes publiques de la Province. Comme suite à cette récente exposition, un musée permanent

HENRY BIRKS & SON, Limited Philips Square

Fabrication, réparation d'ARTICLES d'ÉGLISES
INSIGNES DE SOCIÉTÉ, CROIX, etc.

Une spécialité de *dorure et placage*.

Commandes respectueusement sollicitées.

L'ORPHELINAT de MONTEBELLO, P.Q.
dirigé par les Srs Dominicaine de Trois Rivières.
Site admirable au pied des Montagnes, sur les
bords enchanteurs de l'Ottawa.
S'adresser : Rde MÈRE SUPÉRIEURE.

TEL. MAIN 3142

J.-A. BELANGER

Manufacturier de **FOURRURES**

158 ouest, NOTRE-DAME angle St-Pierre

TEL. BELL ST-LOUIS 992

THE QUEEN'S JUBILEE LAUNDRY

CREVIER & FRÈRES, Props.

53-55-57-59 ouest, AV. LAURIER angle St-Urbain

SALON DE TAILLEUR POUR DAMES

Choix de marchandises, ouvrage garanti.

J.-E. LeProhon

Gradué des Ecoles de Paris & New York.
284 St-Denis. Tel.: Est 4861.

Rod. CARRIÈRE, Henri SENECA

Opticiens et Optométristes

207 EST, RUE SAINTE-CATHERINE

Entre les rues Ste-Elisabeth et Sanguinet
MONTREAL



Assortiment complet de lorgnons, lunettes, yeux artificiels, lunettes marine et d'opéra. Aussi un grand choix de Thermomètres, Baromètres de toutes sortes. Hygromètres et Boussoles.

Salons privés pour l'ajustement des yeux artificiels.

CONSULTATIONS : A l'Hôtel-Dieu, par Rod. Carrière de 9 h 30 à 11 heures, excepté le mercredi et le samedi. Aux salons d'Optique, de 9 a.m. à 8 p.m., par Rod. Carrière de 1 p.m. à 5 p.m. Tél. Bell Est 2257.

RENDEZ-VOUS PRIS PAR TELEPHONE

La Banque Provinciale DU CANADA

Siège social, 7 et 9, place d'Armes, MONTREAL

Capital autorisé \$2,000,000.

Capital payé et surplus : 1,650,000.

La seule Banque en CANADA ayant un Bureau de Contrôle pour son département d'Épargne.

Monsieur H. LAPORTE, président de la banque.
Sir Alexandre LACOSTE, président du bureau de contrôle.

Monsieur Tancrède BIENVENU, vice-président et gérant général.

SUCCURSALES A MONTREAL

392 est, rue S.-Catherine, près S.-Hubert.

1022 — — — — — angle Dorion.

550 — — — — — à Maisonneuve.

848 ouest, rue Notre-Dame, angle Richmond.

1333 — — — — — Vinet.

2021 — — — — — S.-Henri.

346, rue Beaubien, angle S.-Valier.

742 est, rue Ontario, — Panet.

408 est, rue Rachel, — S.-Hubert.

103, rue Roy, (S.-Louis-de-France).

493, rue Bélanger, (S.-Arsène).

Boulevard Gouin, quartier à AHUNTSIC.

A TRAVERS LES LIVRES

Le Bon Vieux Temps, par Hector Berthelot, compilé, revu, annoté, par E.-Z. Massicotte, deux séries (Éditeurs, Librairie Beauchemin, limitée, 79, rue St-Jacques, Montréal 1916).

M. E.-Z. Massicotte, qui est archiviste, possède également les goûts d'un antiquaire. Il n'y a sans doute rien d'étonnant à cela. Des vieux parchemins, d'où l'on extrait la pensée des anciens, où leur profil se dessine parfois d'un trait, l'on passe facilement à cet autre travail, complémentaire : replacer dans leur cadre familial ces mêmes anciens. Ils reprennent vie au milieu des objets dont ils ont fait usage, et qui gardent parfois, comme un reflet de leur âme. "Objets inanimés avez-vous donc une âme," demande le poète, et après lui l'archiviste-antiquaire? C'est dans cet état d'esprit, je suppose que M. Massicotte a compilé, revu, annoté, avec beaucoup de soin, les chroniques de M. Hector Berthelot, sur les hommes et les choses d'autrefois. C'est de la besogne "mâchée" pour les érudits présents et futurs. Il faut en remercier M. Massicotte.

Marie-Claire Daveluy.

La Saint-Jean-Baptiste, 1636-1836, par Benjamin Sulte, LL.D., M.S.R.C. (Mémoires de la Société Royale du Canada, Ottawa 1916.)

M. Benjamin Sulte a beaucoup réfléchi sur notre fête nationale, la Saint-Jean-Baptiste. En y réfléchissant, il s'est demandé, si cette inspiration de l'âme patriotique de Ludger Duvernay ne serait pas au fond l'expression raieunie, transformée, d'une lointaine tradition. Car la tradition, c'est la moëlle du patriotisme. Il a donc fouillé les vieux textes, — le sait-on mieux que lui, — et a trouvé, — ce qui n'étonne plus personne, à cause de sa grande érudition, — que cette fête existait depuis deux cents ans chez nous, et qu'elle avait été, à cette époque, importée de France. Elle n'a subi, chez nous, que certaines éclipses. M. Sulte nous raconte dans ce mémoire des choses fort intéressantes et d'une véracité absolue. Sa documentation me paraît invincible.

Marie-Claire Daveluy.

sera établi dans toutes les écoles suivant le vœu exprimé par l'auditoire à la séance de clôture. Il a été ainsi conçu : "Que le musée soit édité en français et en anglais et qu'il soit soumis au Conseil de l'Instruction publique pour être approuvé et recommandé comme mode d'enseignement anti-alcoolique, par toute la province à tous les degrés de l'enseignement."

L'Association du Bien-Etre de la Jeunesse a décidé d'organiser une série de fêtes sportives d'hiver au Parc Lafontaine qui feront ainsi pendant aux séances d'été inaugurées depuis quelques années.

Œuvres Sociales. — La "Catholic Social Service Guild," pendant l'année 1916 a reçu 1,313 demandes d'emploi, et 1,534 offres d'ouvrage, 240 personnes ont obtenu des positions permanentes et 617 ont été employées temporairement.

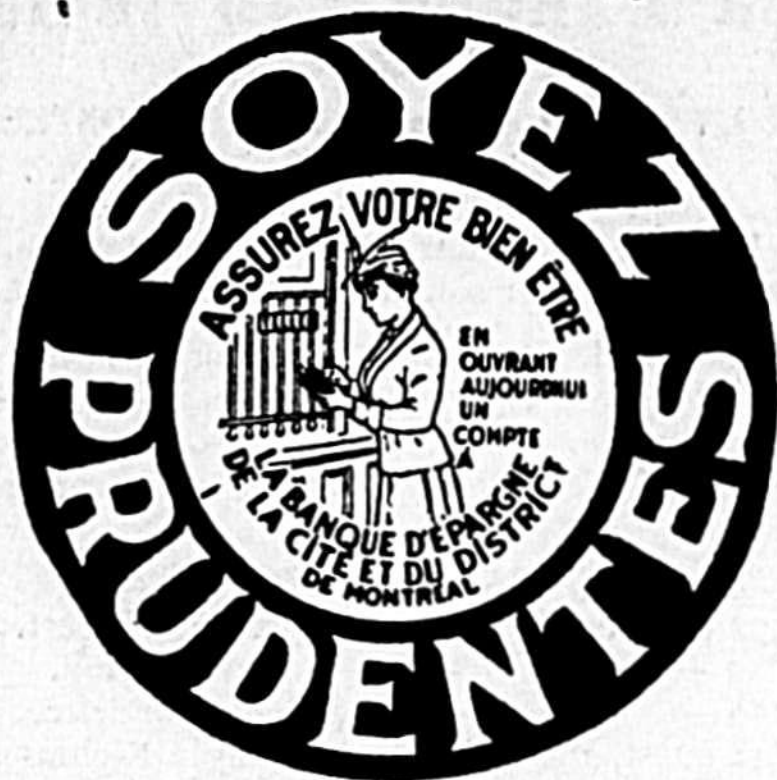
Le patronage de la société a été étendu à 18 personnes, 17 ont eu recours aux services légaux, et 19 ont été accueillis dans des familles, grâce à l'appui de la société, 456 vêtements ont été distribués aux nécessiteux.

Gardes-malades. — Nous devons saluer onze nouvelles graduées de l'Hôpital Notre-Dame, quatre d'entre elles partiront sous peu pour servir dans les hôpitaux militaires de France.

La Femme au Barreau. — A Londres aussi un nouvel échec attendait une résolution demandant pour les femmes le droit d'exercer la profession d'avocat. Le procureur général, Sir F. E. Smith, prit cette décision, le 19 janvier. Selon les dépêches d'outre-mer.

Aux Etats-Unis, deux charges viennent d'être confiées pour la première fois à des femmes : celle de Juge en Californie dans le comté de Palo Alto; et à Chicago, Miss Jeannette Bates, avocat bien connu, a été nommée assistant procureur général.

Mères de famille, ouvrières, commis, jeunes filles



La seule banque constituée en vertu de la "loi des Banques d'Épargne" faisant affaires dans la cité de Montréal. Sa charte (différente de celle de toutes les autres banques) donne toute la protection possible aux déposants.

Elle a pour but spécial de recevoir les épargnes quelques petites qu'elles soient, des veuves, commis, des apprentis et des classes ouvrières, industrielles et agricoles et d'en faire un placement sûr.

Nous vous réservons le meilleur accueil.
Le Gérant Général,
A.-P. LESPERANCE,

J.-A.-D. GODBOUT

PHARMACIEN
Angle Craig et Bonsecours, Main 3379.
— Craig et côté de la place d'Armes, Main 1853
— S.-Catherine et Darling, Lasalle 1667.

Exposition des nouvelles modes de chapeaux d'automne 1916.

Madame E. Bouthillier, prop.
282, rue S.-Denis, bâtisse Théâtre S.-Denis

Pour votre santé et celle de vos enfants

Servez-vous des produits de la maison

J.-J. JOUBERT, LIMITÉE

Ils sont de qualité
SUPERIEURE.

**LAIT CLARIFIÉ ET PASTEURISÉ
CRÈME, BEURRE
OEUFS**

CRÈME À LA GLACE

J.-J. Joubert
LIMITÉE
975 rue S.-ANDRÉ

Maison FILIATRAULT

Tapis, Prelarts, Nouveautés
CHAPEAUX DE DAMES, etc.
429-433, Boul. S.-Laurent Montréal, P.Q.

ATTENTION

Placez vos épargnes à la campagne sur des bonnes terres. Garantie de première classe, hors des fluctuations du commerce.

Jos. Girouard, notaire
Saint-Benoît (Deux Montagnes).

Faites vos achats à nos magasins et épargnez de l'argent.

Dupuis Frères

"Le Magnan du Peuple".

Rue S.-CATHERINE, angle S.-ANDRÉ

ALBUM VENNAT

Contenant superbes dessins d'ouvrages de broderie, dentelles, pyrogravures, peintures, broderies religieuses, etc., pour la modique somme de 25 cen

RAOUL VENNAT

642, S.-Denis. — Tél. Bell Est 3065

Lamontagne limitée

Bloc Balmoral, N-Dame Ouest,

**HARNAIS, VALISES
SACS DE VOYAGE
SELLES, etc.**

Venez voir nos échantillons
et demandez nos prix



Exigez cette marque sur vos harnais, sacs de voyage

Librairie Notre-Dame

Mesdemoiselles MIGNAULT, Prop.
Papeterie, Impressions
35 ouest, NOTRE-DAME Tél. Main 7767

Cie CHARBON SCRANTON
Lacoste & Cie, gérants, 78a S.-Denis
Nous garantissons seulement le Charbon Scranton que nous vendons.

P. Lafrance & Cie, Limitée

184, rue S.-Denis.

En face de l'université Laval

Manufacturiers et Importateurs de haute nouveauté en manteaux, costumes, robes de toilettes, blouses, etc., d'une élégance et d'un chic incontestables.

Tél. Bell Est 6400
J.-B. BAILLARGEON
(Camionnages)
La plus grande organisation de transport
329 est, rue Ontario — — — Montréal.

POULIN & CIE,

VOLAILLES, GIBIERS, ŒUFS.
39, marché Bonsecours. — Tél. Main 7107

Fondée en 1874

La compagnie D. HATTON

14, 16, 18, RUE BONSECOURS.
Poisson de toutes sortes — Huîtres en coquille et ouvertes — Homards, etc.

Téléphone : Main 1248

Hudon Hébert & Cie Ltée

Importation en gros
Alimentation, vins, liqueurs
18, rue DeBresoles MONTREAL CANADA

Tél. Bell Main 8257.
MADAME CABANA

PLUMES TEINTES, NETTOYÉES, ET FRISÉES
Assortiment complet de
PLUMES DE TOUTES SORTES
PLUMES PLEUREUSES REPARÉES
683 ouest, rue NOTRE-DAME, Montréal

Déchaux frères

TEINTURIERS NETTOYEURS
197 — 710 est, S.-Catherine.
Téléphones : est 51—est 52—est 301

Tél. Bell Est 1235 Tél. March. 563
Tél. privé du gérant : Est 513

La Société coopérative de frais funéraires

242 Est, S.-Catherine
W.-A. WAYLAND, Sec.-Gérant

TAUX D'ABONNEMENT
De naissance à 5 ans \$1.00 par année, Police acquittée après 25 ans.
De 5 ans à 30 ans \$0.75 par année, Police acquittée après 25 ans.
De 30 ans à 45 ans \$1.00 par année, Police acquittée après 20 ans.
De 45 ans à 55 ans \$1.50 par année, Police acquittée après 15 ans.
De 55 ans à 65 ans \$2.50 par année, Police acquittée après 10 ans.

Les personnes âgées de 65 ans ou plus peuvent être acceptées comme abonnées en payant les années en arrière.

Pour les prix ci-dessus mentionnés, la Société s'engage : 1° à faire l'ensevelissement; 2° à fournir la robe pour l'ensevelissement; 3° à fournir une belle décoration de la chambre mortuaire; 4° un cercueil fini en bois de rose ou couvert en drap; 5° un corbillard à deux chevaux pour conduire le corps, de la maison à l'église, et de l'église au cimetière de la ville; 6° une voiture double; 7° à faire chanter une grand'messe tous les ans, dans le courant du mois de novembre, pour les abonnés défunts, dans toutes les paroisses de la ville de Montréal.

N. B.—Les avantages ci-haut représentent la valeur de cinquante dollars.